

Sir Wilfrid Laurier

CHEF DE LA LOYALE OPPOSITION DE SA MAJESTE.

Cet après-midi, Sir Wilfrid Laurier va prendre place, à la gauche du fauteuil du président de la Chambre des Communes, au siège réservé au chef de la loyale opposition de Sa Majesté.

En face de lui, une autre intronisation se fera, celle de l'hon. M. Borden, au siège du premier ministre du Canada.

Cette dernière, entourée de l'éclat qui accompagne le détenteur du pouvoir et de l'atmosphère d'adulation qui entoure le dispensateur des faveurs gouvernementales, sera peut-être brillante et surtout bruyante.

Mais nous avons confiance que celle de Sir Wilfrid Laurier, prenant sa place à la tête de la vaillante phalange libérale, ne sera ni moins cordialement acclamée, ni entourée de moins d'affection sincère et de respectueux dévouement.

Et si l'on pouvait lire au fond des cœurs des hommes qui feront, à l'un et à l'autre des chefs de parti, l'ovation accoutumée, on pourrait aisément constater que la sincérité désintéressée, la vénération et l'admiration qui auront dicté celle dont Sir Wilfrid Laurier sera l'objet en prenant son siège de chef de l'opposition, lui feront une auréole dont le lumineux éclat laissera dans l'ombre et s'effacera à peu près complètement celle que recevra le chef du gouvernement.

Sir Wilfrid Laurier, en effet, recevra les hommages d'hommes qui, serrés autour de lui en phalange compacte et homogène, usés à lui jusque dans les plus intimes sentiments, lui renouvelleront leur serment de fidélité inaltérable, sans qu'il s'y mêle la moindre espérance d'un profit personnel immédiat ou futur.

A combien de ceux qui vont saluer et applaudir l'hon. M. Borden pourra-t-on attribuer ces sentiments et ces motifs ?

Ceux qui vont applaudir M. Borden, ce sont les Orangistes, les impérialistes, les castors et les nationalistes : un mélange de tous les fanatismes et de tous les appétits : détracteurs méprisants d'hier, courtisans adulateurs d'aujourd'hui ; prêts à sacrifier — s'ils ne l'ont déjà fait — les principes dont ils se sont réclamés auprès de leurs électeurs, pour une parcelle du pouvoir, pour une faveur politique ou personnelle, pour la satisfaction d'une rancune ou l'assouvissement d'une ambition !

Quel contraste ces deux ovations présenteront pour quiconque saura lire au fond de la pensée des manifestants !

Pour les libéraux à qui l'on a reproché de ne défendre Sir Wilfrid Laurier et ses actes pendant qu'il était au pouvoir, que par cupidité et par besoin de faveurs, ils profiteront de cette occasion solennelle pour renouveler au chef de l'opposition, au Grand Canadien qui ne peut plus rien, matériellement, pour eux, l'assurance la plus sincère de leur absolu dévouement et de leur attachement le plus inaltérable à sa personne, à sa politique, à ses aspirations et à ses idéals.

La vilénie nationaliste de Québec

COMMENT LE "DEVOIR" ESSAIE DE DEGAGER LA RESPONSABILITE DE SES AMIS.

Le "Devoir" demande que, puisque l'hon. juge Langelier a déclaré M. Leduc coupable de parjure, ce dernier soit poursuivi par les soins du procureur-général.

Nous laissons à l'honorable procureur-général la discrétion qui lui appartient de sévir contre le nationaliste flétri par le jugement de l'hon. M. Langelier.

Mais nous demandons que, s'il est poursuivi, on poursuive également ses complices et que l'on fasse la lumière sur la misérable conspiration nationaliste dont le retentissement a été si profond.

Car il semble bien que Leduc n'ait été qu'un instrument. Instrument politique d'abord, pour tâcher d'embarasser Sir Wilfrid Laurier dans sa campagne électorale; instrument de calomnie, ensuite, après qu'il eût donné sa démission.

Si la justice doit s'occuper davantage de cette affaire, qui restera comme un honteux stigmate à la face du parti nationaliste à Québec, il faudra qu'elle recherche les vrais coupables; ceux qui ont été les instigateurs de l'atroce calomnie.

Il est inutile pour M. Omer Héroux d'essayer de faire de Leduc, le bouc émissaire du parti, pour détourner l'attention du public.

La justice devra sévir contre tous les coupables, quel que soit le rôle joué par eux dans cette honteuse affaire.

Patronage

De partout on signale à nos confrères que les députés conservateurs sont assaillis de demandes de gens qui désirent un emploi dans le service civil.

L'organe de l'hon. M. Monk — qui se défend d'être un organe du ministère Borden — affirme que le nouveau gouvernement ne fera pas de destitutions en masse; qu'il ne destituera les employés que pour incompétence, mauvaise conduite ou pour avoir pris part à la campagne contre les conservateurs. C'est bien beau. Mais il est un fait certain, c'est que le gouvernement Borden vient de destituer d'un seul coup trente-cinq inspecteurs de pêche dans la province d'Ontario. Et si, dans les villes, nous n'entendons pas encore les cris de beaucoup de victimes, il paraît que, dans les campagnes de la province, où les exécutions ont moins de retentissement, la hache tombe déjà assez fréquemment.

Naturellement, nous ne sommes encore qu'au début du régime et il faut donner le temps au nouveau gouvernement de se rendre compte de la quantité de partisans à satisfaire et du nombre d'employés civils que l'on peut destituer sans faire crier des amis trop influents.

Puis on procédera à l'"épuration", c'est le mot consacré — du service civil au profit des amis du nouveau ministère et ensuite sera jouée la farce suprême.

L'hon. M. Borden a promis de mettre le service civil extérieur sous la juridiction de la Commission du service civil. Il tiendra cette promesse, n'en doutons point.

Il mettra le service civil à l'abri du patronage, remettant les nominations, les destitutions et les avancements entre les mains des Commissaires qui, seuls, en seront responsables au parlement.

Mais cela se fera seulement après cette "épuration" dont nous parlions tout à l'heure; après, par conséquent, que tous les employés libéraux auront été remplacés par de bons conservateurs ou d'excellents nationalistes.

Et, alors, l'extension de la juridiction de la Commission du service civil, à la branche extérieure de ce service aura pour effet de confirmer toutes ces nominations, toute cette débâche de patronage; de consolider, de river à leurs ronds de cuir tous ces nouveaux serviteurs de l'Etat, et de les mettre à l'abri du danger au cas d'un accident fortuit au ministère — qui n'est pas bien sûr d'avoir longtemps à vivre.

N'est-ce pas que la farce est ingénieuse autant que malhonnête, et que c'est bien dans les cordes de ces virtuoses de l'hypocrisie qui inspirent et rédigent le "Devoir" ?

Le "Toronto Star" et les écoles bilingues

UNE EXPLICATION DE L'ATTITUDE DU "STAR" SUR LA QUESTION.

Quoi que l'on puisse penser de l'attitude prise par le "Toronto Star" sur la question brûlante des écoles bilingues dans la province d'Ontario, il sera intéressant pour nos lecteurs — et il ne sera que juste pour le confrère — d'en donner ici l'explication qu'il en publie dans un récent numéro. Nous traduisons :

"Les articles du "Star" sur les écoles bilingues d'Ontario ont provoqué de vives réponses des journaux de langue française. "L'Événement" de Québec traite l'attitude du "Star" de fanatisme et déclare que notre but est d'enlever leur langue aux Canadiens-français, ce que, dit-il, nous savons être impossible. Et cependant nous mettons nos lecteurs en demeure de l'essayer.

"Il y a là, naturellement, une fautive représentation de la position que nous avons prise. Le "Star" n'a jamais laissé le moins du monde entendre qu'il désirait voir enlever leur langue aux Canadiens-français. Le "Star" n'a même pas suggéré qu'il fallait bannir des écoles l'usage du français, quoique beaucoup de personnes l'aient demandé.

Ce que nous disons, c'est que les règlements actuels du département de l'Éducation d'Ontario — règlements qui, en théorie, sont en vigueur depuis nombre d'années — soient réellement mis à exécution. Actuellement, on les ignore, dans la lettre comme dans l'esprit.

En prenant cette attitude, le "Star" demande, entre autres choses, qu'un enfant anglais obligé de fréquenter une école primaire quelconque dans la province, soit mis à même d'y recevoir une éducation en langue anglaise et que l'enseignement soit aussi efficace pour qu'il n'y ait plus d'illettrés dans Ontario, ou au moins pour que le nombre en soit réduit au minimum.

S'il était démontré que les règlements actuels ne sont pas suffisants pour atteindre ce résultat, il serait temps, alors, de s'occuper de les modifier. C'est là, croyons-nous, l'attitude que Mgr Fallon a prise si fermement, il y a un an, dans sa dénonciation des méthodes actuelles.

On voit ainsi ce qu'il y a de vrai dans cette accusation de fanatisme que "L'Événement" porte contre nous. Le "Star" n'a pas besoin de se défendre d'aucune accusation de fanatisme ou d'illicéité. Dans cette controverse, aussi, c'est la cause de la minorité que nous tâchons de défendre aussi bien que celle du bien-être général du peuple tout entier.

Sur les trois cents écoles bilingues d'Ontario, beaucoup, peut-être la majorité, reçoivent une minorité d'enfants de parents de langue anglaise. Et le "Star" demande, entre autres choses, que le système d'éducation d'Ontario assure à ces minorités anglaises dispersées dans ces localités,

les avantages d'une instruction primaire efficace.

Le "Star" devrait être un des derniers journaux de cette province à être accusé de vouloir empiéter sur les droits des minorités, comme nos confrères français de Québec devraient être les derniers à critiquer notre campagne actuelle pour les droits des minorités.

Et si l'on admet les calculs de "L'Événement", ce n'est que l'affaire de quelques années pour que notre campagne pour cette cause soit, dans un sens plus étendu, une campagne pour la minorité. Car, d'après les chiffres avancés avec quelque vantardise par ce journal, dans vingt-cinq ans la province d'Ontario dans son ensemble ne contiendra qu'une minorité d'Anglais.

"L'Événement" dit fièrement que toutes les tentatives d'angliciser les Canadiens-français d'Ontario ont échoué. Mais, dans cette expansion de la population de la province anglaise, le point sur lequel nous voulons insister, c'est que les minorités anglaises ne soient pas françaises de force.

A mesure que l'une après l'autre des localités d'Ontario tombent sous l'influence française, on se figure facilement la situation, au moment où la population est à peu près également divisée; et où les Anglais, peut-être déjà en minorité, ont pu cependant, par leur influence, par leur plus grands établissements, maintenir leur langue comme la langue en usage courant dans la localité.

Il y a aujourd'hui beaucoup de localités de ce genre dans Ontario, notamment dans le nord d'Ontario. A ce moment-là, l'esprit qui domine à l'école a une grande influence pour décider si l'anglais ou le français sera la langue de la localité. L'augmentation rapide de l'usage du français dans Ontario, depuis dix ans indique que le gouvernement, dans son administration des écoles bilingues, a, soit par faiblesse soit par négligence, pris parti contre l'anglais.

Mais apparemment, aux yeux de "L'Événement", notre crime le plus odieux provient du fait que c'est en temps d'élection que nous signalons à l'attention cette très grave situation. Cette accusation, ce n'est pas contre le "Star" qu'il faudrait la porter. La question a été placée très ouvertement devant le peuple de la province, il y a un an. Les grandes lignes en sont ou devraient en être connues du gouvernement. Et pourtant le gouvernement ne dit rien, ne fait rien pour indiquer qu'il va s'en occuper.

Lorsque Sir James Whitney dit qu'il attend le rapport du Dr Merchant, est-il injuste de dire qu'il essaie d'échapper la question? Si le "Star" a pris cette occasion de la discuter, c'est qu'elle occupe l'esprit de la population et il ne peut y avoir rien d'étonnant à ce qu'un journal étudie une question à laquelle le public s'intéresse et dont il est disposé à lire le développement dans les journaux.

La paille et la poutre

Il est assez curieux que la "Patrie", journal indépendant, qui fait profession de défendre les écoles bilingues d'Ontario, ne parle à ses lecteurs que de la campagne du "Star" de Toronto, journal libéral, qui veut l'amélioration de ces écoles de manière à ce qu'elles donnent une bonne instruction en anglais à leurs élèves, et ne dit pas un mot des candidats conservateurs qui se déclarent carrément pour l'abolition de ces écoles.

Nous avons à plusieurs reprises déploré l'attitude du "Star" de Toronto, qui n'est pas, sur ce point, d'accord avec la politique du parti libéral; et nous n'en sommes que plus à l'aise pour dénoncer les candidats qui soutient la "Patrie", journal indépendant, et qui veulent enlever à nos compatriotes d'Ontario, leur droit d'enseigner le français dans les écoles maintenues avec le produit de leurs taxes. Ce strabisme apparent du confrère, qui voit bien la paille dans l'œil d'un organe libéral, mais ne voit pas la poutre dans l'œil des candidats du gouvernement Whitney, nous ferait vraiment douter du bon état de ses organes visuels.

Est-ce l'effet des lunettes bleues qu'il porte depuis quelques mois ?

... Et l'amirauté !

Le correspondant parlementaire du "Devoir" écrit à son journal: "Un député ministériel nous assure avec plus de certitude que nous n'en avons encore rencontré chez ses collègues, que le cabinet va proposer le rappel de la loi Brodeur, et promet de ne s'engager dans aucune autre politique navale sans avoir au préalable, consulté le peuple ET L'AMIRAUTÉ. C'est au reste la rumeur qui a déjà couru depuis plusieurs semaines; mais on ne la donnait pas comme un fait certain."

Avant les élections, on devait consulter le peuple tout court. L'Amirauté était au contraire un épouvantail, qu'on ne représentait que sous les traits les plus sombres.

Au Fil de la Plume

M. Borden prendra place, cet après-midi, à la droite du siège de l'Orateur.

Celui qui eut prédit cela, il y a trois mois, est passé pour fou.

M. Borden sera flanqué d'un côté de Monk l'abstentionniste, et de l'autre de Hughes le fédéraliste.

Le spectacle sera intéressant : Nantel et Rogers seront sans doute assis côte-à-côte et pourront causer à loisir de la question des écoles.

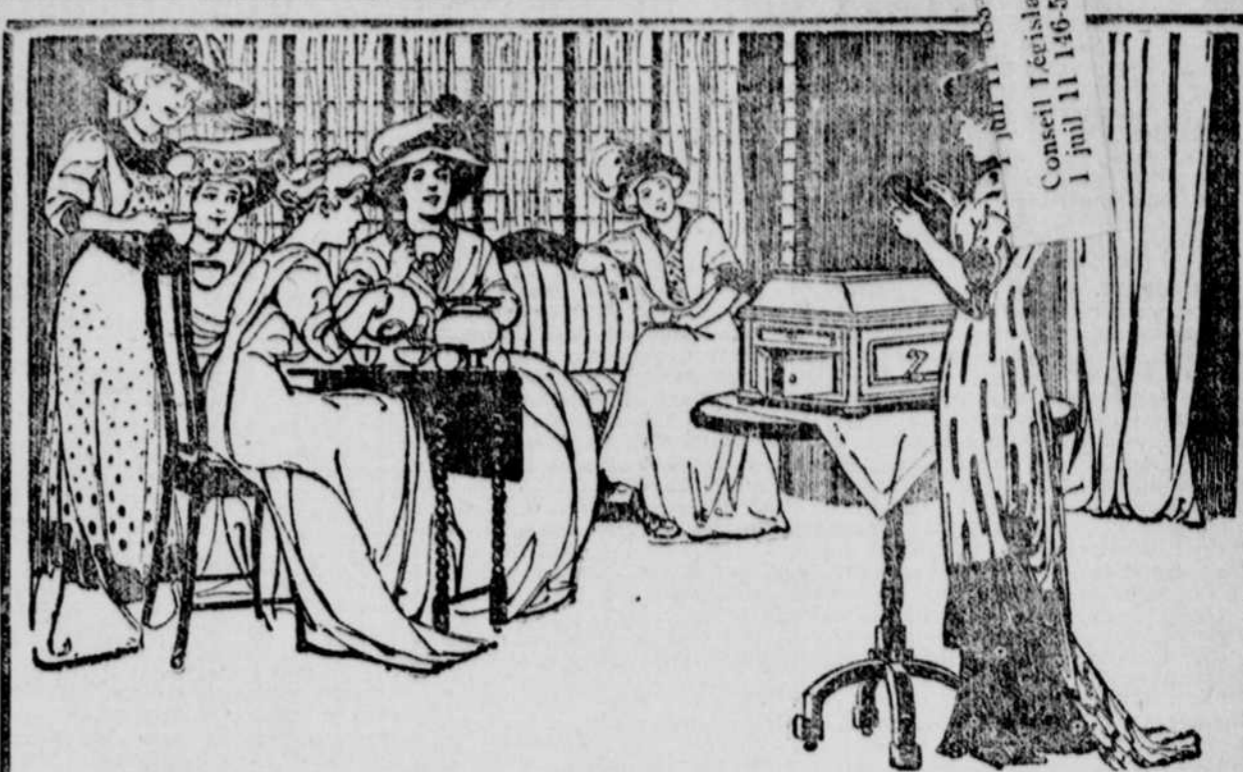
C'est aussi aujourd'hui que le docteur Sproule, aux applaudissements de MM. Monk, Blondin et Cie, sera intronisé Orateur.

Le "Devoir" en profitera sans doute pour rappeler les dénonciations de MM. Bourassa et Lavergne, en 1905, contre Borden, Sproule et Hughes.

Il fallait prendre des précautions, disait M. Bourassa, au cas où, pour le malheur du pays, un homme comme Hughes deviendrait ministre.

L'hon. Eulus Foster va, lui aussi, regagner les banquettes ministérielles.

La vertu est toujours récompensée.



Pourquoi ne pas donner une musicale Victrola ou Gram-o-phone sans cérémonie, à votre réception?

Les "après-midi Victrola" deviennent populaires chez les hôtes distingués. La variété offerte par les 5000 Records Victor rehausse de façon agréable les fêtes de 4 heures. Avec un

VICTOR VICTROLA ou un GRAM-O-PHONE VICTOR BERLINER

vous pouvez amuser vos invités par des morceaux choisis exécutés par les plus grands artistes qui chanteront dans votre salon, où, si vous préférez les derniers airs populaires, vous les aurez aussi avec les Records Victor. Au moyen des petites portes régulières du Victrola, vous pouvez avoir des effets doux ou forts. PRIX :

\$20. à \$250. avec paiements faciles, si on le désire

POURQUOI PAS UN VICTROLA OU GRAM-O-PHONE POUR NOEL?
Allez l'entendre à l'un ou l'autre de nos magasins, et écoutez-les jouer

Berliner Gram-o-phone Company
LIMITED

415 RUE STE-CATHERINE OUEST (Près Mansfield).
488 RUE STE-CATHERINE EST. (Près St-André).

"HIS MASTER'S VOICE"

BILLET DU MATIN

L'originalité

L'originalité est à coup sûr l'un des grands mérites d'une œuvre d'art, musicale ou autre.

Et dans la multitude des productions artistiques de tout genre que nous devons à l'esprit humain, s'il s'en trouve quelque une qui ait un caractère particulier et se dessine en relief, c'est pour l'auteur un mérite qui ne doit pas être négligé.

Le "Jongleur" que l'on vient de chanter à Montréal est de celles-là. On a entendu à ce sujet les réflexions les plus bizarres : les uns se plaignant que ce ne soit pas dramatique, d'autres que ce soit trop mystique, d'autres encore qu'on n'y trouve pas d'amour.

Mais c'est quereller l'auteur précieusement sur ses intentions. Massenet a voulu faire œuvre originale, ayant un caractère de légende naïve et mystique : et il s'est, avec beaucoup d'esprit et de mesure, tenu strictement à des moyens et à des effets pouvant produire le sentiment et l'atmosphère qu'il cherchait.

Pour une fois, nous n'avons pas sous les sanglots des violons une soprano qui se pème et un ténor qui lance vers le ciel des notes désespérées, cependant que dans la coulisse le baryton, arrondissant sa voix, s'apprête à bondir.

Je ne fais pas ici le procès des œuvres lyriques; il y en a qui sont belles et d'autres qui ne le sont pas. Mais je suis gré à l'auteur qui s'engage résolument dans une voie nouvelle.

Et je ne veux pas qu'on lui reproche d'avoir exprimé ce qu'il a voulu exprimer, et de n'avoir pas dit ce qu'il n'a pas voulu dire.

GRANDORGE.

Bruno Nantel n'avait pas encore payé à M. J. E. Prévost son pari de \$1,000.

Les journaux bleus ou nationalistes apprécieront comme il convient la conduite de Leduc, leur candidat dans Québec-Est.

Son affidavit, a déclaré le juge, n'était qu'un "tissu de parjures".

Et c'était de ce tissu de parjures que les nationalistes, pendant la campagne, avaient fait un scandale libéral.

BALZAC PERE ET NAPOLEON

On a dit que le père de Balzac, administrateur de l'hospice de Tours, avait et la première idée de l'arc de triomphe de l'Étoile. Présenté sous cette forme le renseignement n'est pas exact; mais il est vrai que sous l'Empire, le père du romancier écrivit un mémoire qu'il soumit aux ministres et dans lequel il proposait d'élever un monument à la gloire de Napoléon. Ce mémoire, dont on connaît l'existence, on le croyait en-

\$87,000.00

PROPRIETE COMMERCIALE EN PIERRE

In face du "Bon Marché", rue Ste-Catherine Est

\$15,000.00 Comptant

Superficie du terrain 40 x 140, soit 5600 pieds.
Hypothèque \$32,000 à 6 p.c.

\$7,000.00 LE REVENU ANNUEL

Cette propriété doit être vendue d'ici TROIS JOURS. Faites une offre. On l'acceptera si elle est raisonnable.
La spéculation sur la propriété commerciale est sans précédent. La source de fortunes considérables. Pensez-y un tant soit peu.

MESSIER & REMINGTON
72 RUE ST-GABRIEL 1901-P TEL. MAIN 7834

CONCASSEURS DE PIERRE

Concasseurs giratoires et de haute qualité McCully pour répondre à tous vos besoins. Toutes capacités.

ENGIN -- CHAUDIERES -- CRIBLES -- ELEVATEURS

F. H. Hopkins & Co., Successeurs de feu JAS COOPER
Téléphones Main 3420-3421
NOUVEAU BLOC DE LA BANQUE IMPERIALE.

Picard & Picard

HABERDASHERS DE LUXE

AU FREEMAN'S HOTEL, MONTREAL

Entièrement perdu. M. Richard-Desjardins, plus grandiose que celles écrit à l'"Intermédiaire des curieux" d'Egypte "une statue colossale, égarée en 1893. Le projet de M. des et représentant le Soleil, serait par son énorme grandeur un témoin de la grandeur de l'Empire. On assure que Napoléon lui-même devait régner des hautes conceptions du génie qui a fait le plus de bien aux futurs Mécènes devait "perpétuer la grandeur du peuple français et faire éclater éternellement sa reconnaissance pour le fondateur de son empire". L'auteur de la brochure ajoutait : "Il faut moins considérer des formes agréables, flottant plus particulièrement le goût pendant plus ou moins de siècles, que la forte consistance de son éternité (c'est la future Étoile); son éternité, devant résister aux révolutions politiques et aux injures du temps, comme les ouvrages d'être agréables au "tré, se mondes Egyptiens. La forme pyramidale semble présenter plus de solidité que les autres. Sa hauteur surplombant tout ce qu'on connaît en ce genre." Ce n'est pas tout. Sur cette

ENVERS ET CONTRE TOUS!

LE CHAMPAGNE

PIPER - HEIDSIECK

Depuis auec d'un siècle, coquis la première place et entend la conserver.

DEMANDEZ-LE A VOTRE FOURNISSEUR

LAPORTE, MARTIN & CIE, Limited, AGENTS, MONTREAL

CHRONIQUE DES SPORTS

AMUSEMENTS

LES AVANTAGES D'UNE NOUVELLE LIGNE DE GROSSE

LES AMATEURS DE TORONTO SONT DE PLUS EN PLUS EN FAVEUR DU BIG FOUR. - LES PROMOTEURS SONGENT A AMELIORER LE JEU NATIONAL DANS L'INTERET DU PUBLIC.

Toronto, 14. - La décision prise par les membres à vie du National de se joindre à la nouvelle ligue de grosse en assure pratiquement les succès. Ce projet d'organiser une "ligue d'affaires" avait été conçu l'an dernier, mais les clubs intéressés semblaient redouter de l'attaque de front. Le public de Toronto demande du jeu intéressant, et c'est un article qu'il ne peut se procurer depuis quelques années, quand les clubs Shamrock, Capital et Cornwall jouent à Hanlan's Point ou à Scarborough Beach. Il est donc plus temps que jamais d'organiser une ligue de quatre clubs pour remédier à cet état de choses, et de faire en sorte que les joutes soient plus intéressantes et plus contestées. C'est un fait reconnu que les équipes du Shamrock, du Cornwall, et des Caps ne donnent guère d'espérances pour l'avenir, et que les autres clubs de la ligue sont forcément obligés de subir des pertes en aidant à la faire vivre.

Les clubs de Toronto se trouvent aujourd'hui dans la triste situation de ne pouvoir réaliser de profits à la fin d'une saison même s'ils réussissent à gagner un championnat.

Les Tecumsehs ont reculé une maigre balance cette année, mais les Beachers ont éprouvé des déficits considérables depuis deux ans, parce que le public ne s'est rendu qu'aux joutes dans lesquelles le National, les Tecumsehs et le Montréal étaient intéressés. Quel est l'homme d'affaires qui accepterait continuellement de perdre de l'argent pour le simple plaisir d'aider un ami? Du train que vont les choses la N.L.U. n'est, après tout, qu'une pépinière pour les clubs de l'Ouest qui viennent lui enlever ses

joueurs parce que les clubs de l'Est ne font pas de recettes suffisantes pour les garder chez eux. Ceux qui supportent le nouveau mouvement sont animés des meilleures intentions et promettent de faire des changements qui plairont aux amateurs. Percy Quinn suggère pour sa part, qu'il y ait continuellement douze hommes sur le terrain.

Tout joueur peut être remplacé sur le champ et si l'offense est très grave, une mise au rancart pour une ou deux parties avec perte de salaire le ramènera facilement à une juste idée de la façon dont le sport national doit être joué pour plaire au public. Charlie Querrie proposera que les joueurs soient numérotés et qu'un tableau placé en face de la grande estrade contienne les noms des joueurs, les punitions qu'ils recevront, ainsi que le nom des scorers. Il est faux d'ajouter que les promoteurs ont agi par dépit. Nous comprenons que la pilule est très amère pour les Caps et tous les clubs qui voudront les suivre, mais le progrès veut souvent de ces dures exigences. MM. Lilly et Foran, qui se démentent tant pour faire avorter la nouvelle combinaison n'ont jamais rien fait de bien pratique pour le jeu de grosse. C'est sur tout pendant l'hiver et l'assemblée annuelle qu'ils se font valoir à leur façon. Si le club Montréal refuse de se joindre aux trois autres clubs le succès en sera assuré d'ici à une semaine, mais s'il refuse son abstention sera loin de tuer le projet, car il manque pas de sportsmen montréalais qui sont prêts à engager ses joueurs pour en faire une équipe indépendante qui jouera au terrain du National ou au parc Atwater.

A LA SUITE D'UNE ENQUETE

Prof. Sphinx, que nous avons vu trotter à Delorimier, serait-il un rongeur? - M. Farley croit avoir découvert un truc.

Les journaux de New York viennent de faire un peu de lumière sur le mystère qui semblait cacher le nom véritable du fameux Prof. Sphinx, le trotteur qui se signala par des victoires marquées à la réunion de l'été dernier au parc Delorimier. Au mois d'août dernier, M. Duquette, le secrétaire du Montréal Driving Club recevait une demande d'inscription de M. McKenna pour un trotteur du nom de Prof. Sphinx. Il reçut une réponse favorable et le cheval partit dans cette course en gagnant les trois dernières épreuves en 2:15-1/4, 2:16-1/2 et 2:18. Ces performances inquiétèrent le turfman Farley qui enregistra un profit sous prétexte que le cheval avait été acheté au Canada sous le nom de Baker. M. McKenna ne prétendit pas le contraire, mais réclama qu'il avait le droit de changer le nom de son cheval. En face de ce problème, les juges déclarèrent les paris nuls et l'affaire fut soumise à la National Trotting Association qui décida en faveur du propriétaire de Prof. Sphinx.

Farley ne se tint pas pour battu et continua ses recherches, qui semblent être couronnées de succès. Un ancien entraîneur de Prof. Sphinx vient parait-il de l'identifier comme étant le fameux trotteur Jack London dont la marque était beaucoup trop "rillite" pour partir dans le 2.22. "S'il est ainsi, M. McKenna peut se préparer à une déception en règle, car la N. T. A. n'est pas une organisation qui lâche lorsqu'il s'agit de punir un coupable.

QUERRIE ET LE HOCKEY

Le gérant des Tecumsehs a déjà commencé à engager des joueurs. - MagGregor jouera comme avant.

Toronto, 14. - Charlie Querrie est enchanté de l'admission des Tecumsehs dans la N.H.A. Interrogé au sujet des chances de son jeu de hockey, Charlie a répondu ce qui suit: "Je suis prêt à faire jouer mon équipe sur un patinoir étranger si nous ne pouvons avoir de glace cet hiver à Toronto. Plusieurs se demandent où je prendrai les joueurs. Qu'ils ne s'inquiètent de rien, j'en ai une équipe de première classe, et de là j'ai signé MacGregor, Lindsay et Rankin, des Étoiles de l'an dernier. Vu la maladie de Ripdahl il est fort probable que Rankin sera nommé capitaine-gérant des Tecumsehs.

LA LIGUE COMMERCIALE

Les clubs de quilles de cette organisation jouent des parties intéressantes. - Victoires des Montréal, L. B. Press Co et J. Strachan.

Table with 2 columns: Club Name and Score. Includes LAMONTAGNE, LIMITEE and MONTREAL LITHO. CO.

Table with 2 columns: Club Name and Score. Includes ROBERT MITCHELL CO. LIMITED and CANADIAN B. B. PRESS CO.

Table with 2 columns: Club Name and Score. Includes JAS. STRACHAN, REY and J. W. HUGHES & SON.

Table with 2 columns: Club Name and Score. Includes Union Intercollegiale and Union Interscholaire.

Table with 2 columns: Club Name and Score. Includes Dominion Medical Institute and Union Interscholaire.

Table with 2 columns: Club Name and Score. Includes Dominion Medical Institute and Union Interscholaire.

AM. FORAN, QUERRIE LE HANDICAP ET THOMPSON LANDMARK

Le gérant des Tecumsehs répond à des rumeurs ou avancés, et déclare qu'il est le seul maître des destinées des Tecumsehs.

Toronto, 14. - Le retour de Fred Thompson, de Montréal, et son offre de parler que le "Big Four" ne réussira pas à s'organiser a forcé le gérant des Tecumsehs à expliquer quelque peu la situation.

Voici les réponses qu'il a données aujourd'hui à un représentant du "Star": "Vous avez entendu l'opinion de M. Thompson au sujet du Big Four? "Oui; je m'en amuse. Comment croire que le projet ne réussira pas maintenant que les trois clubs les plus puissants de la ligue se sont unis pour la mener à bonne fin."

"Mais MM. Thompson et Foran prétendent que le quatrième club n'aura pas de joueurs." "N'apportez pas foi à ces avancés. On chantait la même chose lorsque les Tecumsehs furent admis dans la N. L. U., et cependant nous fîmes au haut de l'échelle à la fin de la saison. Les joueurs vont toujours être les meilleurs clubs."

"M. Foran prétend que M. Solman vous a déapprévoisé et qu'il a des lettres attestant la chose." "Foran cherche à embarrasser les clubs cessionnaires, voilà tout. M. Solman m'a donné la direction de son équipe de grosse et ce que je décide fait loi."

SUR LA PISTE DE MARLBORO

Paul Davis, un cheval bien connu des Montréalais, a montré beaucoup de vitesse, hier après-midi, sur la piste du Maryland.

Mohoro, 14. - Paul Davis a triomphé dans l'épreuve de clôture d'aujourd'hui. Ses preneurs à 5 pour 1 recueillirent de jolis profits sur sa victoire. Sommaire:

1ère course, 5 furlongs: 1-Keronia, 109, Dreyer, 3 A 1, 1 A 2. 2-Tom Shaw, 118 Grand, 3 A 1, 1 A 2. 3-Susan, 104, Bergen, 4 A 1, 3 A 5, 4 A 5. 4-Edna, 107, 1 A 1, 1 A 2, 1 A 3. 5-Tempé-187. 6-Tiny Tim, Mary Hall, Tiger Jim, Jack Burdette, Wenna, Wabash Queen, Donation et Good Acre, ont aussi couru.

2ème course, 5 furlongs: 1-Drexel Hill, 100, Johnson, 4 A 1, 1 A 2. 2-Billy Hancock, 110, Steinhart, 2 A 1, 1 A 2. 3-Tom Shaw, 118, Clement, 2 A 1, et 1 A 3. Temps: 1:57. 4-E. O. S., Charlie O'Brien et Catala, ont aussi couru.

3ème course, Steeplechase: 1-Azure Maid, 140, Hughes, 6 A 1, 2 A 1. 2-Agression, 135, Howard, 2:1-2 A 1, 3 A 5. 3-Miss Hynes, 135, Jackson, 5 A 2, 2 A 1. 4-Arance, Geo. Atwell, The Speaker et Jiu Jitsu ont aussi couru.

4ème course, 1/2 mile: 1-Republican, 131, Steinhart, 2 A 1, 1 A 2, 1 A 3. 2-Warner Griswell, 103, Irwin, 5 A 1, 1 A 2, 1 A 3. 3-Black Branch, 108, Hanover, 1 A 1, 2 A 1, 2 A 2. 4-Flanery, Joe Rose, Day Belle et Lois Cavanaugh ont aussi couru.

5ème course, 1/2 mile: 1-Republican, 131, Steinhart, 2 A 1, 1 A 2, 1 A 3. 2-Black Branch, 108, Hanover, 1 A 1, 2 A 1, 2 A 2. 3-Flanery, Joe Rose, Day Belle et Lois Cavanaugh ont aussi couru.

6ème course, 1/2 mile: 1-Republican, 131, Steinhart, 2 A 1, 1 A 2, 1 A 3. 2-Black Branch, 108, Hanover, 1 A 1, 2 A 1, 2 A 2. 3-Flanery, Joe Rose, Day Belle et Lois Cavanaugh ont aussi couru.

7ème course, 1/2 mile: 1-Republican, 131, Steinhart, 2 A 1, 1 A 2, 1 A 3. 2-Black Branch, 108, Hanover, 1 A 1, 2 A 1, 2 A 2. 3-Flanery, Joe Rose, Day Belle et Lois Cavanaugh ont aussi couru.

8ème course, 1/2 mile: 1-Republican, 131, Steinhart, 2 A 1, 1 A 2, 1 A 3. 2-Black Branch, 108, Hanover, 1 A 1, 2 A 1, 2 A 2. 3-Flanery, Joe Rose, Day Belle et Lois Cavanaugh ont aussi couru.

9ème course, 1/2 mile: 1-Republican, 131, Steinhart, 2 A 1, 1 A 2, 1 A 3. 2-Black Branch, 108, Hanover, 1 A 1, 2 A 1, 2 A 2. 3-Flanery, Joe Rose, Day Belle et Lois Cavanaugh ont aussi couru.

10ème course, 1/2 mile: 1-Republican, 131, Steinhart, 2 A 1, 1 A 2, 1 A 3. 2-Black Branch, 108, Hanover, 1 A 1, 2 A 1, 2 A 2. 3-Flanery, Joe Rose, Day Belle et Lois Cavanaugh ont aussi couru.

11ème course, 1/2 mile: 1-Republican, 131, Steinhart, 2 A 1, 1 A 2, 1 A 3. 2-Black Branch, 108, Hanover, 1 A 1, 2 A 1, 2 A 2. 3-Flanery, Joe Rose, Day Belle et Lois Cavanaugh ont aussi couru.

12ème course, 1/2 mile: 1-Republican, 131, Steinhart, 2 A 1, 1 A 2, 1 A 3. 2-Black Branch, 108, Hanover, 1 A 1, 2 A 1, 2 A 2. 3-Flanery, Joe Rose, Day Belle et Lois Cavanaugh ont aussi couru.

13ème course, 1/2 mile: 1-Republican, 131, Steinhart, 2 A 1, 1 A 2, 1 A 3. 2-Black Branch, 108, Hanover, 1 A 1, 2 A 1, 2 A 2. 3-Flanery, Joe Rose, Day Belle et Lois Cavanaugh ont aussi couru.

THEATRE NATIONAL

Bonheur Conjugal. - Sem. Prochaine ROGER LA HONTE. 183-6-A.

His Majesty's Theatre

Compagnie d'Opéra de Montréal. Pas de représentation, ce soir. JEUDI SOIR. - "Werther de Massenet". - Mmes Ferrabini, Choiseul; MM. Clément, Bonafé, Cargue, Panneton. VENDREDI SOIR. - "Le Jongleur de Notre-Dame de Massenet". - MM. Sterling, Stroesco, Bonafé, Wainman, Panneton. SAMEDI. - "Manon Lescaut" de Puccini. - Mmes Ferrabini et Rivière; MM. Colombini, Nicolaï, Panneton. SABBATO. - "Carmen" de Bizet. - Mmes Ferrabini et Rivière; MM. Colombini, Nicolaï, Panneton. - "Lakmé". - 190-A-A.

Art Gallery

GALERIES DE PEINTURES, SCULPTURE, ETC. Ouvert de 10 h. à 6 p.m. Admission 52 291-A-A.

Le "Jacona" est poursuivi en mer

CE NAVIRE ARRIVE A MONTREAL, HIER, A FAILLI TOMBER AUX MAINS DES TURCS.

Le steamer "Jacona", ligne Thompson, arrivé hier des ports d'Espagne avec une cargaison de vin et de fruits, a failli tomber aux mains des marins turcs et italiens, dans la Méditerranée. L'un des officiers du navire déclara que la guerre était déclarée depuis deux semaines quand on

PRINCESS

Cette Semaine 25c à \$1.50. Mat. AuJ, 25c, 50c, 75c, \$1.00. The Gamblers. SEMAINE PROCHAINE 25c à \$1.50. Drame Parisien à énorme succès d'Alexandre Bisson.

ORPHEUM

Aujourd'hui à 3 h et 8 h. m. "THE HOLD-UP" de Taylor Granville. 5 autres grandes attractions. Prix habituels. Up 74 - Téléphones - Up 190-A-A.

FAITS DIVERS

Un détective de l'ouest vient la chercher. Le sergent-détective Coleman, d'Edmonton, est arrivé à Montréal. Il est venu chercher la femme Erquhart qui aura à répondre dans cette dernière ville, à l'accusation d'avoir dérobé le toit de son mari et de lui avoir volé de l'argent; il est parti Montréal pour l'Ouest, hier au soir.

Accident du travail. Alexander McIntyre, âgé de 30 ans, à l'emploi de la "Dominion Bridge Company", à Lachine, a eu le crâne fracassé, par une poutre en fer qui lui est tombée sur la tête. Cette pièce s'est échappée d'une grue, accidentellement. Le coroner McMahon a tenu une enquête, à Lachine. Il a été établi que c'était le défunt lui-même qui avait attaché cette poutre au bras de la grue et qu'aucun autre que lui n'avait commis de négligence. Le jury a rendu un verdict en conséquence.

L'Italien Mancone est tenu criminellement responsable. Le coroner a terminé, hier matin, l'enquête sur la mort de Santini. Il a été prouvé que le défunt et Mancone se sont querellés, mais on ignore à qui a provoqué la lutte. Les deux accusés, Encoli Ciampini et Trolio, ont donné leur témoignage. Le constable Desjardins a produit les poignards trouvés en la possession du défunt et du blessé, et il a été reconnu, d'après le témoignage des médecins, les Drs. Dugas et McTaggart que la mort était due à une hémorragie causée par une blessure faite avec un stylet.

Le nègre vend un attelage qu'il a volé. - Il est arrêté comme il allait partir. Le nègre Harrison McLaughlin pris sans doute de nostalgie n'a rien trouvé de mieux pour se faire des fonds pour regagner son pays la Georgie, que de vendre l'attelage qu'un patron lui avait confié.

Le nègre Harrison McLaughlin pris sans doute de nostalgie n'a rien trouvé de mieux pour se faire des fonds pour regagner son pays la Georgie, que de vendre l'attelage qu'un patron lui avait confié.

L'attelage fut vendu \$60 avec cet argent McLaughlin achetait un billot pour New-York et attendait patiemment à la gare Bonaventure l'heure du départ. Malheureusement pour lui une plainte déposée à la sûreté hier soir mettait les détectives sur leurs gardes.

Le détective Pigeon muni du signalement de McLaughlin, se rendit aux gares de chemin de fer et l'ayant trouvé à la gare Bonaventure, il le mit en état d'arrestation. McLaughlin comparaitra ce matin devant le magistrat de police.

ON LUI AMPUTE UNE MAIN. L'ambulance de l'hôpital Notre-Dame a été appelée au coin de la rue Charlevoix et Notre-Dame pour recueillir un jeune homme du nom de Raoul Deslauriers, employé dans une manufacture de portes et fenêtres. Le malheureux Deslauriers s'était fait écraser la main dans un planneur. La main était tellement écrasée que les médecins ont jugé nécessaire d'en pratiquer l'amputation. Deslauriers demeure au No 54 rue St-Ferdinand.

LE FEU DANS UN GARAGE. Winnipeg, 14. - Un gros incendie a détruit aujourd'hui un garage d'automobiles appartenant à M. George Snow. Cinq taxis ont été brûlés. Les pertes s'élevaient à plus de 11,000 piastres.

L'HON. SENATEUR CHOQUETTE. L'hon. sénateur P. Aus. Choquette, Mme Choquette et leur fille sont descendus hier soir, au Windsor, en route pour Ottawa.

INCENDIE CHEZ LES SOEURS DU BON PASTEUR, au Parc Laval. Hier matin, vers 6 heures et demie, un incendie s'est déclaré, sur la propriété des Soeurs du Bon Pasteur, dans la cuisine où l'on prépare les aliments pour les animaux de la ferme, et bientôt, les flammes se communiquaient aux granges qui contenaient toutes les récoltes de l'année. Comme il n'y avait aucune pompe, aucun appareil pour combattre l'incendie, à Parc Laval, on fit venir une voiture de tuyaux de Cartierville, mais quand celle-ci est arrivée, il était inutile de songer à sauver des bâtiments. Après avoir détruit la cuisine, les granges et l'étable, le feu devorait la remise aux instruments

DES UMPIRES BIEN PAYES

Connolly, Dineen, Klem et Brennan, qui ont officié pendant les séries mondiales recevront chacun \$600 pour leurs services.

LES JEUDIS DU "JUBILEE"

Le recrutement des joueurs se poursuit activement. - Duckett et Cattarinich dans l'alignement du National.

Jos. Cattarinich et Richard Duckett les deux excellents joueurs de l'équipe National figureront sur le programme du National dans l'association de hockey à Montréal, l'été prochain. C'est un fait que ces deux joueurs ont été choisis par le National, l'été dernier. Avec deux joueurs de tête comme ces deux là, la défense du National, ne laissera guère à désirer, MM. Jos. Thoun, Rod. Lauzon et Maurice Loranger qui composent le comité des Sports d'hiver du National nous promettent une équipe de première force. On espère s'assurer les services de Cadot qui, comme on le sait, est considéré comme un des plus forts gardiens de buts. Il ne serait pas non plus, étonnant de voir "Pussy" Séguin rester fidèle au National, Cadot et Séguin ont figuré sur l'équipe de grosse intermédiaire, l'été dernier.

Le club d'Hochelaga a plusieurs "dark horses" d'engagés. La plus grande rivalité existe entre le Hochelaga et le National, MM. Alb. Pigeon, Michaud, Lafond, Cardinal et Art. Lauzon qui en sont les "backers" sont certains de mettre sur la glace une formidable équipe Billy James n'a pas encore dévoilé le nom de ses joueurs.

La plupart seront recrutés parmi les étoiles de la ligue d'Ontario de l'an dernier. Le gérant des Athlétiques s'y connaît d'ailleurs et son équipe est certaine de faire bonne figure.

Liguori Laurin et ses Voltigeurs ne seront pas à la queue. Déjà Omer Lalonde et Didier Bourdon autrefois de Valleyfield, ont signé leur contrat, de même qu'Édouard Robson de St-Laurent.

Sur l'équipe du club St-Louis figureront plusieurs étudiants de Laval. Le Champêtre aura probablement les frères Shea, Raymond Champagne qui s'est tant distingué sur l'équipe de la maison Chapat, l'hiver dernier, Alphonse Jetté sera le capitaine.

Ottawa, 14. - "Je ne pourrai jouer au hockey cet hiver avec les Wanderers." Telle est la déclaration que Fred Taylor a faite ce matin aux journaux d'Ottawa. Le fameux joueur de défense ne s'est pas arrêté là dans son interview qu'il a continué comme suit: "Je ne crois pas que la N.H.A. ait agi sagement en permettant à ses clubs de se diviser les dépouilles du club Renfrew. Lorsqu'une équipe abandonne sa franchise ses joueurs devraient être libres de jouer avec les clubs de leur choix. Quant à moi, je ne pourrai jouer ailleurs qu'à Ottawa."

En apprenant cette décision de Taylor M. Percy Butler s'est empressé de communiquer avec les Wanderers pour tâcher d'acheter le transfert de Taylor.

DOMINION MEDICAL INSTITUTE

SPECIALISTES POUR LES MALADIES VENERIENNES. 206 BOUL. ST-LAURENT, MONTREAL.

Notre expérience nous permet de garantir la guérison de la SYPHILIS. Écrivez pour un livre traitant des maladies vénériennes, inclure 5 cents en timbres pour frais de poste.

188-15-17-S

Union Interscholaire. Pour Com. Ottawa College, 4 2 85 94. McGill, 3 2 122 103. Queen's, 8 3 39 134.

Union d'Ontario. Pour Com. Alerts, 5 9 152 25. St. Michael's, 2 5 102 45. Dundas, 1 5 19 133.

Union Interscholaire. Pour Com. Argonauts, 5 1 56 31. Hamilton, 3 3 84 57. Ottawa, 8 1 31 83. Montréal, 1 5 49 73.

EAU OZONE

GARANTIE PURE. Est 6720 533 Ste-Catherine Est.

Les Chinois veulent la république

YUAN SHI KAI REFUSERA LE POSTE DE PREMIER MINISTRE. - DE TOUTES PARTS ON PROCLAME LA REPUBLIQUE. - LES REVOLUTIONNAIRES S'EMPARENT D'AMOY.

Pékin, 14. — Alors que le gouvernement s'efforce à décider Yuan-Shi-Kai à accepter le poste de premier ministre, on considère probable que le grand homme, sur qui tous les regards sont fixés, n'acceptera pas ce poste délicat, à moins qu'il n'y voit pour lui-même, plus tard, une issue favorable.

Il considère peut-être l'établissement d'une république et recommanderait peut-être l'abdication de l'empereur. Il prétend que le chef de rebelles, le général Li-Yuen-Chang, est prêt à lui offrir si l'on consent à devenir président, mais qu'il refusera de le reconnaître comme premier ministre mandchou.

L'assemblée nationale est prête à accepter la république.

Le président de la banque du gouvernement de Ta-Ching a déserté son poste et a quitté la ville; le vice-président Chang-Chin-Tao, qui alla récemment en Europe pour effectuer un emprunt, essaya de relever l'institution; cela est d'autant plus difficile que la plupart des succursales dans les provinces rebelles ont été confisquées.

Les dépêches consulaires adressées aux légations annoncent qu'à Che Foo, les autorités rebelles ont modifié les consuls qu'ils ont pris en mains l'administration et que les étrangers seront protégés. A Hankow, les impérialistes désertent tous les jours alors que d'autres se dirigent vers le nord avec leur butin.

Amoy, 14. — La révolution est victorieuse à Amoy. Le gouverneur Chang s'est enfui à Hong-Kong, la nuit dernière, et le drapeau républicain flotte au-dessus de la ville, aujourd'hui.

La prise d'Amoy n'a donné lieu à aucun désordre grave. Les magasins sont ouverts et les habitants semblent heureux.

Washington, 14. — Une dépêche du consul américain annonce qu'une nouvelle république indépendante a été établie en Chine, et que le gouverneur de la province de Shantung, Ima Hao Chi, a été choisi comme président de la république de Shantung, qui s'était rendue aux révolutionnaires sans offrir de résistance.

D'après les données du capitaine Knapp, hydrographe naval, il y a actuellement 112 navires étrangers dans les eaux chinoises. L'Angleterre en a 31, la France 20, les Etats-Unis 19, l'Allemagne 14, le Japon 13, la Russie 12, le Portugal deux et l'Autriche et l'Italie chacune un.

se plaint que sur un si grand nombre d'émigrants arrivant au Canada, la province d'Ontario n'en est pas partie, et accuse le gouvernement de ne pas avoir cherché à développer les richesses de cette partie de la province.

Il propose donc que l'immigration soit encouragée, que les facilités de transport soient augmentées par la construction de routes, que l'on facilite les colons en établissant des prêts payables à long terme.

Il demande à ce que le chemin de fer "Temiscaming and Northern Ontario" soit placé sous la juridiction de la Commission des Chemins de Fer du Dominion; et condamne le fait que cette compagnie n'est pas astreinte à payer les taxes municipales; il propose l'extension de ce chemin de fer jusqu'à la baie d'Hudson.

M. Rowell est d'avis que la délimitation des frontières doit être faite le plus tôt possible et demande l'acquisition d'un port sur la baie d'Hudson.

Le chef de l'opposition discuta longuement la question de tempérance. Il proposa l'abolition des trois-cinquièmes des votes nécessaires pour établir l'option locale.

Il promet également que la politique n'entrera pas dans la question des licences, comme cela existe actuellement, ce qui rend les hôteliers par trop indépendants; il propose qu'une commission soit nommée pour mettre en vigueur les lois sur les licences et que le gouvernement soit responsable des actes de la dite commission.

Ensuite M. Rowell attaqua la question de l'éducation. Il fait remarquer qu'avec l'abolition des écoles modèles, il est presque impossible actuellement de trouver des instituteurs ou des institutrices; il demande donc la restauration de ces écoles modèles dans chaque comté.

En ce qui concerne les écoles bilingues, M. Rowell, faisant remarquer que la langue anglaise étant de première utilité, il était naturel que les enfants apprennent cette langue à la perfection et avant toute autre; mais que cependant il était nécessaire de conserver aux Canadiens-français leur langue maternelle, et qu'elle devait être également enseignée; qu'en conséquence il suffisait de s'adresser des instituteurs compétents, pouvant toujours donner l'instruction des deux langues, et qu'ainsi on serait assuré que tous les enfants apprendraient l'anglais.

M. Rowell accuse ensuite comme étant un abus de pouvoir, la dissolution de la Chambre et l'abolition d'élections générales qui seront des dépenses lourdes et inutiles pour la province.

M. Rowell, après avoir mis en évidence la richesse du nouvel Ontario, a tenu deux conseils aujourd'hui, en vue de l'ouverture du Parlement et pour discuter principalement la question des crédits.

Un grand nombre de députés sont arrivés aujourd'hui. Un train de l'ouest est arrivé avec vingt-neuf heures de retard, et les députés parlent du temps horrible qu'il fait dans cette partie du pays.

Les nouveaux députés trouvent beaucoup de difficulté à se loger, car les hôtels sont pleins et les appartements sont presque tous occupés. Comme d'habitude, il y a des membres qui se plaignent de la distribution des sièges; tous désiraient se trouver au premier rang.

La cérémonie de la prestation de serment aura lieu demain à midi. Quoique rien ne soit encore bien décidé, il est probable que les débats sur l'adresse, en réponse au discours du trône, ne commenceront guère avant lundi.

une surveillance fédérale sur l'émission des garanties par les chemins de fer interprovinciaux; le rapport du Bureau de l'économie et l'efficacité; le rapport de la commission des Postes.

Le président Taft a dit qu'il était l'homme le plus déçu dans tous les Etats-Unis si par hasard, il avait nu à sa position ou même qu'il ne l'aurait pas améliorée dans sa visite à travers les états; si les résultats de la dernière élection ont indiqué une défaite de la part du parti républicain qu'il représente ou si l'administration a été répudiée par la majorité du peuple.

Washington, 14. — Le président Taft est revenu aujourd'hui de son voyage autour des Etats, apportant avec lui un temps plutôt froid, et un rhume qui le fatigue beaucoup.

Le président s'est occupé aussitôt après son arrivée à rédiger son message annuel au Congrès. Ce message comprend une révision du tarif sur les étoffes en laine et en coton; une loi supplémentaire à l'Acte Sherman contre les trusts en vue de le rendre plus efficace encore; un acte d'incorporation; le rapport de la Commission des valeurs et obligations, et probablement une recommandation pour

Ils perdront leurs places

TELLE EST LA DECISION DU MAIRE GAYNOR A PROPOS DES GREVISTES DE NEW-YORK.

New-York, 14. — Il faudra facilement une semaine avant que les ordures de la ville soient complètement nivelées; 2,500 hommes y travaillent actuellement. La grève a coûté à la ville \$136,700 et à plus de deux mille hommes, leurs positions.

Les échevins nommèrent un comité pour interférer auprès du maire Gaynor pour que les grévistes soient repris par la ville, mais le maire refusa formellement en disant que l'on ne pouvait renvoyer maintenant ceux qui avaient pris leurs places. Les grévistes comparaitront devant la commission du Service Civil lundi prochain.

La cause Lemerre et Anatole France

SON AUDITION EST COMMENCÉE A PARIS. — LE PROCES A LIEU AU SUJET DE L'"HISTOIRE DE FRANCE" DU CELEBRE ACADEMIEN.

Paris, 14. — On a commencé à plaider, à la 3e chambre du tribunal civil de la Seine, le procès que l'éditeur Lemerre intente à M. Anatole France, à propos d'une "Histoire de France", dont l'auteur de "la Rotisserie de la Reine Pédauque" a livré le manuscrit en 1882, moyennant trois mille francs. Anatole France refuse, comme on sait, de donner le bon à tirer. Vingt-neuf années s'étant écoulées depuis que l'ouvrage a été écrit, M. Lemerre réclame en justice l'autorisation de publier les deux volumes de "l'Histoire de France", en mentionnant, à la première page de chaque volume, que l'ouvrage a été écrit en 1882.

M. Georges Dreyfous a exposé, devant les magistrats de la 3e chambre qui présidait M. des Etangs, la demande de M. Lemerre. Il a donné lecture du contrat passé le 16 novembre 1878 entre M. Lemerre et M. Anatole France.

Au cours de sa plaidoirie, M. Georges Dreyfous, dans le but de démontrer que "l'Histoire de France" d'Anatole France est moins un ouvrage historique qu'un ouvrage littéraire, a donné lecture de ce portrait de César que se trouve dans l'ouvrage de l'académicien: "César Julius César, alors âgé de quarante-trois ans, était, pour cinq ans, gouverneur de la province. Issu de cette "gens" Julia qui descendait d'Isidore, de l'Olympe, le neveu de Vénus avait mené une jeunesse dépravée et hautaine. Les cheveux arrangés avec art, la tunique mollement ceinte, plus délicat qu'une femme, aussi brave qu'un homme, il trahissait dans la débauche d'audacieux complots. Il lui restait de ces premières années les dettes les plus écrasantes. Affable, généreux, doux

aux siens, impitoyable pour tout ce qui lui faisait obstacle, poli comme un Athénien, lettré, éloquent, le plus agréable des hommes et le moins scrupuleux, il formait des projets qu'il était de force à accomplir, bien qu'ils fussent immenses. Il ne concevait que de grandes choses et n'en conçut jamais de monstrueuses. Nulle folie orientale ne troubla sa claire intelligence de Latin.

"Son mépris des hommes était grand, mais il aimait l'ordre, la mesure, le bon état des choses. Il avait le goût trop grec, trop attique, pour tomber jamais dans la débauche de l'extrême tyrannie. Puisque la république aristocratique n'était plus un gouvernement conforme aux mœurs, puisque cette république, ne pouvant plus satisfaire aux besoins, se disloquait et tombait, César voulait la remplacer par un dictateur mieux en harmonie avec les nécessités nouvelles du monde. Citoyen criminel, homme d'un génie incomparable, il voulait finir d'abattre une vieille aristocratie militaire pour fonder cet immense empire dont nous sortons tous. Les moyens les plus énergiques lui semblaient les meilleurs. Vouloir gagner la plèbe par de l'or et l'armée par la gloire, il venait chercher en Gaule de la gloire et de l'or. Il était doué pour vaincre. Il ne connaissait du danger que le danger d'un échec, il estimait n'avoir rien fait pour peu qu'il lui restât encore quelques chose à faire. Il était prompt au conseil et à l'action, infatigable et, comme disait Cicéron miraculeux.

"Puisque César entre en Gaule, il est temps pour nous de pénétrer dans ce monde à demi-barbare, à la fois enfantin et vieux, que la conquête va transformer..."

A butaine, M. Raymond Poincaré plaidera pour Anatole France.

Une banqueroute de plusieurs millions

LA LAND BANK D'ALEXANDRIE FERME SES PORTES; CETTE NOUVELLE CAUSE UNE PROFONDE EMOTION EN FRANCE. — ON ARRETE UN DES FONDATEURS DE LA BANQUE.

Marseille, 14. — Une émotion profonde règne à Marseille dans les milieux industriels, commerciaux et financiers. Il s'agit de la répercussion dans cette ville de la banqueroute de la Land Bank, dont le siège était à Alexandrie.

La combinaison financière avait commencé, il y a trois ans, par l'achat de deux grands navires, le "Cairo" et "l'Héliopolis", qui devaient faire un service spécial entre la France et l'Egypte, pour la création d'un courant d'hivernage à Alexandrie et au Caire, en concurrence à Nice, à Cannes, et au littoral méditerranéen.

Ce service maritime dut cesser, il y a quelques mois. C'est alors que les promoteurs de cette précédente entreprise, les frères Zourovski, imaginèrent la Land Bank, fondée avec des capitaux marseillais, sur la spéculation des terrains en Egypte.

Or, on apprend soudainement que des deux frères Zourovski, l'un a disparu et l'autre vient d'être arrêté. La place de Marseille perdrait 20 millions dans cette banqueroute.

La réforme de la Cour de Circuit

C'EST AU GOUVERNEMENT PROVINCIAL QU'IL APPARTIENDRAIT DE FAIRE CES CHANGEMENTS.

Ottawa, 14. — Le département de la Justice suit avec intérêt les discussions qui ont lieu actuellement à Montréal, ayant trait à la réforme de la Cour de Circuit. On annonce qu'on suggère au ministre de la Justice plusieurs changements. Si ceci est exact, il faut remarquer qu'il s'agit d'une réforme de la procédure et non de la compétence. La position du ministre en un tel cas. Le gouvernement fédéral nomme les juges et le paye, et la finit son autorité. Les méthodes de procédure et les fonctions judiciaires assignées à chaque cour, sont du ressort de la législature de la province.

Donc, en l'occurrence, si des réformes sont nécessaires, c'est à la législature de Québec, qu'il appartient de les faire.

Quoique toute réforme doit être faite par la Législature, on est d'avis que la congestion, dont on se plaint à la cour de Montréal, se peut vite résoudre si les méthodes de procédure étaient simplifiées. La cour actuellement, paraît avoir une procédure aussi vaste que celle des tribunaux de plus haute juridiction. Il semble que si on éliminait quelques-unes de ces fantaisies, la situation dont on se plaint, maintenant sera vite mise à point.

Le coroner a déclaré que la femme Vermilya serait également poursuivie pour la mort de Smith et de Brinkamp. La prévenue était dans un état assez critique vendredi.

Nouvelles preuves CONTRE Mme LOUISE VERMILYA, DE CHICAGO.

Chicago, 14. — Des dix personnes qui sont décédées mystérieusement sous le toit de Mme Vermilya, deux sont mortes empoisonnées, car on a retrouvé des traces d'arsenic dans l'estomac de ces deux personnes. Ceci a contribué à augmenter les soupçons qui pèsent sur la veuve.

IMMIGRATION CANADIENNE

IL EST VENU ICI L'AN DERNIER 121,000 PERSONNES DES ETATS-UNIS S'ETABLIR CHEZ NOUS.

Ottawa, 14. — M. W. J. White surintendant de l'immigration canadienne aux Etats-Unis est parti hier soir pour Chicago où il aura charge d'un département au "Lands and Irrigation Fair" qui s'ouvrira le 12 décembre. M. White dit que l'an dernier 121,000 immigrants sont venus des Etats-Unis et cette année le nombre sera encore plus considérable.

L'AUTRICHE ET L'ITALIE

SI LES ITALIENS TOUCHENT AUX BALKANS, LES AUTRICHIENS S'EMPARENT DE NOVI-BAZAR!

Belgrade, 14. — S'il faut en croire un communiqué publié par la "Politika", dès que l'Italie fera des préparatifs belliqueux dirigés contre l'empire quel point des territoires des Balkans, l'Autriche annexera le sandjak de Novi Bazar.

Le gouvernement autrichien a déjà pris toutes les dispositions nécessaires.

LE COURRIER DE FRANCE

Paris, 14. — Le roi Pierre de Serbie arrivera jeudi à Paris.

Paris, 14. — Le général Toutée, rappelé à Paris par le ministre de la guerre à la suite de l'arrestation de M. Destailleur et autres, est arrivé à Paris. Une foule d'amis l'attendait à la gare. Il a refusé de faire aucune explication.

Paris, 14. — M. Berry, député de Paris, interpellera le gouvernement sur la façon secrète, et sans contrôle parlementaire, dont fut conduite depuis quelques années la politique étrangère.

Paris, 14. — M. Rouge, député de Marseille, interpellera de son côté, au sujet des déclarations de M. de Selve et de la commission des affaires étrangères et sur le désordre qui règne dans les services administratifs des affaires étrangères.

Paris, 14. — M. Klotz, ministre des finances, a distribué aux membres du parlement le rapport sur la liquidation des congrégations de 1910. Il résulte que le solde créditeur se monte à 36 millions de francs. On croit que les liquidations seront terminées en 1912.

Paris, 14. — Une commission spéciale étudie l'organisation d'une exposition internationale d'automobiles et de locomotion aérienne pour 1912.

Villefranche, 14. — Les croiseurs français "Edgar-Quinet" et "Léon-Gambetta" viennent de partir pour Tanager, où les indigènes se montrent turbulents.

Le Mans, 14. — La grève des cheminots est terminée. Deux meneurs grévistes ont été arrêtés.

Toulon, 14. — Le dreadnought "Vergniaud" a effectué ses essais de vitesse aujourd'hui. Sa vitesse moyenne est de 18 nœuds.

Orthez, 14. — L'abbé Larousse a été condamné à une amende de deux cents francs pour avoir engagé les parents à défendre leurs enfants l'usage de livres scolaires interdits par les évêques.

Hommage à leur pasteur Ste-Agathe des Monts, 14. — La paroisse de Ste-Agathe des Monts, pour montrer à quel point elle estimait son pasteur, le père L. A. Corbeil, qui est décédé il y a quelque temps, vient d'ériger une plaque mémoriale à Ste-Agathe, sur laquelle sont gravés ces mots: "Faire le bien partout était son seul désir. Ses bonnes œuvres brillent dans les rayons du soleil, devant Dieu. Souffrir et mourir pour la cause de la tempérance et de la justice fut son triomphe devant Dieu et ses ennemis. Le Rév. Père L. A. Corbeil fut curé à Ste-Agathe pendant six ans, de 1890 à 1896, et était curé à Ste-Agathe depuis cette époque jusqu'à ces jours derniers.

LE CHOLERA EN ITALIE Chiasso, Suisse, 14. — Le rapport du gouvernement italien indique qu'il y a eu 153 cas de choléra, dont 81 mortels, en Italie du 29 octobre au 11 novembre inclus. Les villes de Naples, Gènes et Rome en furent immunisées. La province de Naples eut un cas, et celle de Gènes, deux cas, dont un mortel. Dans la province de Catania, 16 cas dont 13 mortels; province de Bari, 12 cas dont 3 mortels, celle de Caltanissetta, 36 cas, dont 21 mortels; celle de Poggio, 13 cas dont 8 mortels; celle de Gorgendi, 36 cas dont 21 mortels; celle de Venise, deux cas mortels et dans la province de Rome, trois cas dont aucun ne fut mortel.

Le triomphe de l'impérialisme

SIR CHARLES TUPPER DIT QUE LES REGENTES ELECTIONS CANADIENNES CONSTITUENT UNE VICTOIRE IMPERIALE.

Londres, 14. — Dans son discours, au banquet offert à Sir Charles Tupper, hier, par le "United Empire Club", le duc de Malborough a dit qu'il se rappelait le jour où il vit Sir Charles Tupper comme un des plus grands hommes d'état au Canada. Il se compara, en suite, au Très Hon. Jos. Chamberlain, et lui assura que sa carrière tel que celle de M. Chamberlain serait finalement associée avec le triomphe de la cause impérialiste, duquel les élections canadiennes sont l'indice précurseur.

Sir Charles Tupper, qui reçut une véritable ovation au moment où il se leva, parla de la joie avec laquelle il avait reçu le résultat des dernières élections canadiennes.

"La situation de prospérité actuelle du Canada, est due, dit-il à la politique du parti conservateur, alors que Sir Wilfrid Laurier et l'hon. M. Fleckinger revendiquent actuellement l'honneur d'avoir apporté ce progrès au pays. Mais le peuple a prouvé, dans ces élections, qu'il désire rester Anglais et impérialiste et qu'il refusait de devenir Américain et républicain.

"Nous n'oublierons pas non plus, dit en terminant Sir Charles Tupper, de remercier M. Taft, car, lorsqu'il prétendit que c'était là la dernière chance d'acquiescer au Chamberlainisme, il a prouvé qu'il reconnaissait la puissance et le progrès de la cause impérialiste, et prophétisait en quelque sorte le triomphe de cette cause."

Caruso est acclamé à New-York

LE GRAND TENOR ITALIEN FAIT SA RENTREE AU METROPOLITAIN EN CHANTANT RADAMES D'"AIDA". — LA FOULE LUI FAIT UNE OVATION. — SA VOIX EST PLUS BELLE QUE JAMAIS.

New York, 14. — Enrico Caruso est toujours le grand ténor. Le fameux chanteur qu'une maladie de gorge avait empêché de chanter depuis le mois de février, a fait sa rentrée à l'Opéra Métropolitain lundi soir. Il a ouvert la saison en chantant dans "Aïda".

On n'a plus raison de s'inquiéter. La voix de Caruso est toujours la merveille du siècle et tout ce que l'on se demande c'est si elle restera encore longtemps dans la même condition.

L'auditoire lui a fait un accueil d'un enthousiasme touchant au délire. Depuis les derniers tracts du paradis jusqu'à l'avant-scène, des applaudissements frénétiques ont salué son apparition sur la scène. Il y avait un nombre inaccoutumé d'Italiens dans le théâtre.

On semblait en même temps anxieux, une certaine crainte se lisait sur les visages. Un profond silence se fit lorsque Caruso commença à chanter, mais à mesure que le chant s'avouait la foule reconnaissait que la voix de son chanteur favori était toujours aussi belle et souriait d'aise.

Le ténor était radieux. Toute la pièce a remporté un éclatant succès.

La distribution des rôles était des mieux comprises — il serait difficile de trouver de meilleurs interprètes —

la mise en scène était parfaite, les décors toujours dans l'ordre et dans les meilleures dispositions, etc... Il est donc naturel qu'avec tout cela, une soirée de réouverture ait été, dans son ensemble et dans ses détails, un spectacle des plus magnifiques.

De plus M. Gatti-Casazza nous a offert un nouveau spectacle Mme Margarete Matzenauer, de l'Opéra royal de Munich, à laquelle était confié le rôle de la princesse.

Voici du reste quelle était la distribution: Radamès... Enrico Caruso Aïda... Emma Destinn Amnors... Paquale Amato Amneris... Mme Matzenauer

Après le deuxième acte, une ovation a été faite aux principaux interprètes. Des fleurs ont été offertes à Mmes Emma Destinn et Matzenauer et à M. Amato.

Les deuxième et troisième actes ont été plusieurs fois interrompus par de chaleureux applaudissements. La fin du troisième acte a été un triomphe complet. Des gerbes de fleurs ont été remises à Mme Destinn et à M. Caruso. Les deux artistes ont été rappelés une dizaine de fois et M. Caruso a offert une rose à sa charmante camarade, Mme Matzenauer à très bien chanté, mais son jeu n'est pas à la hauteur de son chant.

Les héritiers du colonel Joseph Vallière

CET OFFICIER EST MORT TRES RICHE EN LOUISIANE ET SES DEUX FRERES ONT LAISSE DES DESCENDANTS. — ON RECHERCHE AUSSI UN NOMME FELIX DROLET.

Fisherville, 14. — Si le succès couronne l'effort suprême qu'elle a réalisé d'accomplir après de longues années de recherches laborieuses, Mme Marguerite Souci, qui est actuellement la pauvre journalière de Détroit, va devenir l'une des femmes les plus riches des Etats-Unis, et ses frères et sœurs parmi lesquelles se trouve Mme John Roy, de Farmerville, partageront la fortune qu'elle aura recueillie au nom de la famille.

Mme Roy, qui réside sur la route de Rockdale, a reçu ces jours-ci une lettre de sa sœur de Détroit. Dans cette lettre l'héritière demande à Mme Roy de faire tout son possible, pour retrouver les traces d'un frère disparu depuis 14 ans et nommé Félix D. Drolet. Ce Félix Drolet est recherché sur tout le territoire des Etats-Unis depuis plus d'un an. Mme Souci se prépare à réclamer devant le congrès des Etats-Unis une compensation pour 7,000,000 d'acres de terre situés dans le Missouri et l'Arkansas et qui appartenait autrefois à son arrière grand-oncle le capitaine Don Joseph Vallière, officier français au service de l'Espagne dans le Mississippi, lors de l'occupation espagnole.

Tout ce qui manque actuellement pour pouvoir revendiquer la compensation susdite, est un renseignement sur Félix E. Drolet, qui était parti pour l'Alaska, à la recherche de l'or, il y a quatorze ans, et qu'on n'a jamais revu, depuis. Il faut que tous les héritiers soient représentés ou que leur mort soit prouvée, ce qui est difficile à faire pour Félix Drolet.

A la nouvelle-Orléans, on trouve une petite chapelle en pierres sur laquelle se lit une inscription rappelant que cette chapelle fut érigée par Don Joseph Vallière. L'inscription précitée et l'édifice sur lequel elle se trouve sont actuellement les seuls vestiges apparents de l'immense fortune du vieil aventurier et soldat anobli par les rois d'Espagne.

Le grand oncle de Mme Souci arriva en Louisiane en 1750. En 1763 la France céda ce territoire aux Espagnols plutôt que de se voir enlever par l'Angleterre. Don Joseph Vallière devint l'un des principaux officiers espagnols de la colonie. Il commanda longtemps un régiment louisianais. En 1765, la colonie se souleva contre le gouvernement et le colonel Vallière contribua à pacifier le pays. Comme marque de reconnaissance, le baron de Carondelet gouverneur en 1793 lui conféra la pleine possession avec droit de la transmettre à ses successeurs, d'un terrain de 7,000,000 d'acres situé le long des rivières Blanche et Buffalo. Ce terrain se trouve au

jour'hui situé dans un district tout à fait fertile.

Quatre ans avant que la France redevienne maîtresse de la Louisiane, en 1800, ne le capitaine aux Etats-Unis, Don Joseph Vallière mourut, ne laissant pas d'enfants. Toutefois, il avait deux frères, Etienne et Augustin, qui étaient venus s'établir à Québec. A ce moment, le télégraphe et les chemins de fer étaient inconnus, et les nouvelles ne parvenaient-elles que bien difficilement à aussi grandes distances. Les deux frères de Vallière ne surent que longtemps après la brillante situation de fortune dans laquelle Don Joseph était mort, et, comme ils n'étaient pas riches, ils résolurent de tout abandonner.

Plusieurs individus se prétendant héritiers de Don Joseph Vallière, ont déjà fait des réclamations au gouvernement des Etats-Unis, mais ces réclamations n'ont abouti à rien.

Mme Souci a toutes les preuves établissant qu'elle descend en ligne directe de l'un des frères de Don Joseph Vallière et elle a bon espoir d'arriver au succès.

Les autres héritiers sont Mme E. mille Drolet, épouse de Louis Gibart, de Détroit; Mme Flora Drolet, épouse de M. George Lévesque, de Fall River; Philippe Drolet, de Détroit; Euriel Drolet, de Providence, et Félix E. Drolet, que l'on cherche actuellement.

ASSURANCES DU CANADA

VINGT-HUIT MILLIONS PAYES L'AN DERNIER SUR LA VIE ET CONTRE LE FEU.

Ottawa, 14. — Le rapport annuel du surintendant des assurances, prouvé que durant le dernier exercice fiscal 60 compagnies d'assurances ont le feu ont fait des opérations en Canada, soit 25 compagnies canadiennes, 19 anglaises et 16 américaines. Pendant l'année les primes payées sur les polices d'assurance, ont été de \$18,725,531, soit \$1,676,967 de plus que l'année précédente, et les sommes payées pour le feu ont été de \$10,292,393, augmentation de \$1,645,567.

Les nouvelles polices émises pendant l'année reurentent une valeur de \$1,817,065,655, soit \$237,079,318, de plus qu'en 1908-10.

Le président Taft

Washington, 14. — Le président Taft est revenu aujourd'hui de son voyage autour des Etats, apportant avec lui un temps plutôt froid, et un rhume qui le fatigue beaucoup.

Le président s'est occupé aussitôt après son arrivée à rédiger son message annuel au Congrès. Ce message comprend une révision du tarif sur les étoffes en laine et en coton; une loi supplémentaire à l'Acte Sherman contre les trusts en vue de le rendre plus efficace encore; un acte d'incorporation; le rapport de la Commission des valeurs et obligations, et probablement une recommandation pour

FEUILLETON du "CANADA"

MARTYRE DE HONTE

PAR CHARLES SOLO.

(Suite) No 40

—Alors tu ne seras pas gênée pour porter l'enfant? —Ça ne pèse pas lourd, ces mioches. —Tu vas donc l'emporter et tu le confieras à ta mère qui s'en charge, moyennant une somme une fois payée. La voici: cinq cents francs. Je ne donnerai plus rien et je ne reprendrai jamais la petite. —C'est convenu ainsi.

Bertine Souquet reçut les billets bleus, les compta, les vérifia et les enfouit dans la poche de son vêtement de dessous.

Puis elle prit le paquet brunin que lui tendait son complice, saisit son carton de la main qu'elle gardait libre et s'en alla.

Adossé contre un arbre, le menuier la regardait s'éloigner. Peu à peu, la silhouette de l'ancienne servante se rapetissait et se fondait dans la teinte jaune des troncs et des feuilles mortes; on ne distinguait plus que le blanc de son carton qui oscillait dans le lointain et qui finit, lui-même, par s'effacer.

Alors, une bouffée de vent passa et les cris de l'enfant arrivèrent jusqu'au misérable.

Mais rien ne vibra au cœur de cet homme.

Il tourna les talons et reprit la direction du "Moulin-Perdu".

L'après-midi était avancé quand la Souillotte débarqua à Château-Thierry. Comme il lui restait deux grosses lieues à fournir avant d'atteindre son village elle pressa le pas pour ne pas être surprise par la nuit.

Tout en marchant, elle pensait aux cinq cents francs qu'elle venait de recevoir et se disait: "Un mauvais sourire errait sur ses lèvres."

Cinq cents francs, versés une fois pour toutes, et il ne reprendra jamais sa fille. Je comprends qu'il n'y tienne pas beaucoup à cette somme et à sa place, je ferais de même parce qu'il est des choses dont on n'aime pas à cultiver le souvenir!... Et comment les chasser, ces souvenirs quand on a toujours devant soi... Mais que vais-je faire du poupon, moi? Michel était bien naïf, quand il a cru que j'allais m'en charger pour si longtemps!... Cinq cents francs! c'est bon à prendre! Mais un marmot à élever ce n'est plus la même chose!... Ma vieille s'en chargerait bien, mais il faudrait que je lui donne l'argent!... Et je veux le garder pour moi!

Elle était arrivée à un carrefour. A gauche, sous les troncs dénudés des ormes, trois roulettes délabrées s'allongeaient, avec, autour d'elles, toute une population de guêles. Des femmes étaient accroupies et veillaient sur un pot où mijotait un bouillon ignoble; des hommes trassaient du rotin, des enfants se battaient, des chiens rôdaient.

La Souillotte se rapprocha du campement et s'arrêta devant un grand escogriffe au teint bronzé, à la chevelure embroussaillée qui fumait sa pipe sans rien faire; c'était vraisemblablement le chef de la bande.

—C'est pour la bonne aventure, sans doute, ma princesse! zézéva-t-il.

Bertine haussa les épaules et lui tendit l'enfant.

—Le veux-tu? dit-elle.

Le romanichel cligna des paupières et fit signe à une affreuse mégère qui vint le rejoindre et avec laquelle il échangea quelques mots dans une langue gutturale et incompréhensible.

Puis il demanda: —C'est à toi, l'enfant? —Oui.

—Combien en demandes-tu? —Rien, mais il faut que vous partiez au plus tôt.

Il y eut un nouveau conciliabule entre les deux personnages et ce fut la femme qui reprit: —Sais-tu que si nous le prenons, tu ne le reverras jamais plus.

—C'est ce que j'espère.

—Est-ce un garçon ou une fille? —C'est une fille.

La mégère fit la grimace.

—Nous aurions préféré un garçon, mais on s'arrangera tout de même. Evodia ne fait rien d'argent depuis qu'elle a perdu son dernier et il est bon d'avoir un enfant sur les bras quand on sollicite la pitié des bourgeois. Tu peux nous laisser le tien, il sera à nous.

—Et vous quitterez le pays? —D'un geste large, l'homme embrassa l'horizon.

—Demain nous serons loin. Après-demain on aura perdu nos traces.

Bertine Souquet n'en demanda pas davantage.

Elle déposa l'enfant de Louise dans les bras de la vieille et s'éloigna dans la nuit qui tombait.

"A suivre."

Le testament de Pulitzer

L'ANCIEN PROPRIETAIRE DU "WORLD" LEGUE \$2,000,000 POUR FONDER UNE ECOLE DE JOURNALISME.

New-York, 14. — Le testament de Joseph Pulitzer, propriétaire du "World," qui est décédé il y a quelques semaines, a été produit à la cour des preuves, ce matin.

Une des dispositions les plus intéressantes est celle qui affecte \$1,000,000 pour la création d'une école de journalisme à l'Université Columbia.

Un autre million sera donné pour cette école de journalisme si l'Université Columbia remplit certaines conditions prescrites dans le testament. Sinon la somme sera versée à l'Université Harvard pour la fondation d'une autre école de journalisme.

Parmi les autres legs du testateur se trouvent ceux de \$250,000 pour la fondation de bourses à l'Université de Columbia, \$100,000 au Metropolitan Museum; \$500,000 à la Société Philharmonique de New-York; \$100,000 à Jabez Dunningham, le valet de Pulitzer; \$100,000 à distribuer parmi les secrétaires privés de Pulitzer et certains rédacteurs du "World"; \$50,000 pour l'érection d'une fontaine dans le parc Central; \$25,000 pour l'érection d'une statue de Thomas Jefferson, à New-York, etc.

Le capital-action des deux grands journaux de Pulitzer, le "World," de

New-York, et le "Post-Dispatch," de St-Louis, est laissé en fidé-commiss pour ses fils et leurs descendants mâles pendant la vie de ses deux plus jeunes fils.

À la veuve du testateur est légué le revenu d'un capital de \$2,500,000, et à ses deux filles, le revenu d'une somme de \$1,000,000.

Le revenu de \$1,000,000 est affecté à la perpétuation de la bourse fondée au collège Barnard, en mémoire de sa fille Lucille.

Parmi les autres prix fondés par Pulitzer se trouvent \$1,000 pour la meilleure étude sur l'amélioration de l'école de journalisme; une médaille d'or de \$500 pour celui qui rendra le plus grand service aux journaux pendant l'année; \$1,000 pour le meilleur travail sur les services rendus par la presse américaine au public; \$1,000 au reporter qui se sera le plus signalé pendant l'année; cinq bourses de \$1,500 pour voyages; \$1,000 pour la nouvelle qui dépendra le mieux la vie américaine pendant l'année; \$2,500 pour le meilleur livre de l'année sur l'histoire des Etats-Unis; \$1,000 pour la meilleure pièce de l'année démontrant la supériorité de l'état comme éducateur, etc.

Le congrès de la langue française

LE CABINET PROVINCIAL LUI ACCORDE UNE SUBVENTION DE \$10,000 QUI LUI EST DEMANDEE HIER MATIN PAR UNE NOMBREUSE DELEGATION.

Québec, 14. — Une délegation du comité des finances du congrès de la Langue Française, composée de S.G. Mgr Roy, de l'hon. Némèse Garneau, de M. l'abbé A. Lortie et de MM. Adjuv. Rivard, Cyrille Delage, Eugène Leclerc, J. A. Langlois, le Dr P. P. Béard, l'échevin Oscar Morin, Cyr. Tessier, N.P., Jos Picard, J. E. Martineau, P. H. Lamontagne, Nap. Kirouac, N. E. Pavillon, et d'un grand nombre d'autres, a rencontré ce matin les membres du cabinet provincial, pour lui demander une sous-

cription de \$10,000 au fonds total du congrès de la Langue Française.

Les ministres ont reçu la délégation dans la salle de délibérations du cabinet et l'hon. Némèse Garneau, se fit le porte-parole de la délégation.

Mgr Roy et M. Adjuv. Rivard ont aussi parlé et le premier ministre répondit qu'il était heureux d'accorder la demande de la délégation, et ajouta: "Nous comprenons l'importance de l'œuvre patriotique que vous poursuivez et nous vous ouvrirons notre main en même temps que notre cœur".

On fête M. Séguin

LES LIBERAUX DE L'ASSOMPTION CELEBRERONT SAMEDI LEUR VICTOIRE. — ON S'AMUSE A CHARLEMAGNE.

Lundi soir, le Comité Libéral de la paroisse de Charlemagne offrait un banquet à leur député P. A. Séguin, qui avait été nommé le libéral du comté de l'Assomption.

Malgré le mauvais état des chemins un grand nombre d'amis de toutes les paroisses du comté s'étaient rendus pour fêter le vainqueur de l'élection de septembre avant son départ pour la session qui doit commencer le 15 de ce mois.

Après quelques paroles de bienvenue à tous de la part de M. J. A. Bonenfant, président du comité, une adresse fut lue au milieu des applaudissements des 400 personnes présentes.

M. Séguin, dans une réponse éloquentement remercia toutes les personnes présentes de cette expression spontanée de leur dévouement et de leur amitié.

Il sut trouver des paroles pleines de reconnaissance pour ses bons amis dont le travail généreux lui avait assuré la victoire.

Il était facile de voir que M. Séguin se trouvait au milieu d'amis dé-

voués, prêts à continuer avec enthousiasme toutes les luttes de l'avenir.

M. Reid, député à la législature fut appelé à grande voix pour exprimer à son tour au populaire député les sentiments d'attachement de toutes les paroisses présentes.

M. L. A. Bourdon fut alors choisi comme président du banquet et tout le monde dégusta au milieu d'une joie vive et pétillante les mets succulents qui leur étaient offerts.

M. Arthur Delisle, avocat de Montréal, fut alors appelé à dire quelques mots.

Pendant une demi-heure il repassa les divers événements et les diverses causes qui avaient amené la défaite, et donna à tous les bons libéraux qui composent son auditoire les conseils touchant l'organisation libérale dans le comté et il provoqua, à plusieurs reprises par les rapprochements humoristiques qu'il fit du nationalisme et de l'impérialisme, des applaudissements répétés.

Après tout cela une sauterie se continua chez M. Bonenfant, jusqu'à une heure avancée.

Nos lois municipales

LEUR CODIFICATION EST MAIN TENANT TERMINEE. — PLUSIEURS CHANGEMENTS SONT FAITS. — LES MAIRES SERONT ELUS PAR LE PEUPLE.

La commission de juriste chargée, en 1908, de faire la refonte et la codification de notre législation municipale, a terminé ses travaux hier et le projet de code nouveau sera remis le 30 du courant entre les mains du gouvernement.

Le code municipal refondu apporte des changements nombreux et importants à la législation municipale.

Au point de vue législatif il n'y a plus d'appel car chaque municipalité a son autonomie complète et entière, soit qu'il s'agisse de conseil local, de conseil de comté ou de bureau de délégués.

Un règlement municipal ne peut être cassé que pour illégalité au moy-

en d'une action ordinaire.

Les changements apportés en matière de voirie sont très importants. C'est ainsi que les travaux de chemins, de ponts et de cours d'eau sont à la charge de la municipalité et l'impôt à en assurer l'uniformité et l'équité d'exécution. L'inspecteur de voirie est remplacé par un surintendant sa-riari dans chaque paroisse et c'est sous sa surveillance que se font les travaux de routes, de ponts et cours d'eau.

Le maire dans les municipalités n'est plus élu par le conseil mais par le peuple. Dans les municipalités de villages il n'y a plus de divisions de quartiers. Les conseillers sont élus par le vote général.

Les municipalités sont obligées à faire leurs affaires au comptant. Elles ne peuvent pas emprunter sans un règlement approuvé par le peuple et sanctionné par le lieutenant-gouverneur.

Le code municipal refondu contient une disposition spéciale pour le placement des fonds d'amortissement, sous peine de responsabilité des conseillers et du secrétaire-trésorier.

Cette commission avait pour président l'ex-juge Mathieu et pour membres, le juge McCorkill et M. L. J. Gauthier, C.R., député de Saint-Hyacinthe. Ses secrétaires étaient M. Trahan et M. Harvey.

Il meurt des suites des blessures

Le fourgon de la morgue est allé recueillir hier matin, à l'hôpital Général, le corps de Joseph Loranger, 35 ans, gardien de Port, qui fut victime d'un accident, il y a quelques jours. Le coroner tiendra une enquête, aujourd'hui.

SA PEAU SEMBLAIT ETRE EN FEU

Tout autre Traitement Fallait, mais "Fruit-a-lives" Guérissent.

Grande Lièze, Qué., 2 Janv. 1910.

Ma femme fut grandement déprimée durant trois ans ses mains souffraient d'eczéma chronique et le mal était si avancé qu'il l'empêchait presque de se servir de ses mains. Elle se rendit à moi donna plusieurs onguents, mais aucun ne la soulagea. Il lui conseilla aussi de porter des gants en caoutchouc et elle en usa trois paires sans en recevoir de soulagement. En dernier recours, je la persuada d'essayer les "Fruit-a-lives" et l'effet fut merveilleux. Non seulement "Fruit-a-lives" guérissent entièrement l'eczéma, mais l'asthme, dont elle souffrait, fut aussi complètement guéri.

Nous attribuons tous deux notre bonne santé actuelle aux "Fruit-a-lives". N. JOUBERT. "Fruit-a-lives" guérissent toujours l'eczéma ou le salt rhéum parce que les parties de l'indication et la constipation et soulagent le système nerveux. "Fruit-a-lives" est le seul remède au monde composé de jus de fruits et de toniques de valeur et est le plus grand de tous les remèdes purifiant le sang. 50c la boîte, 6 pour \$2.50 ou boîte d'essai, 25c, chez tous les marchands ou de Fruit-a-lives, Limited, Ottawa.

LE MONUMENT G. E. CARTIER

LE COMITE DEMANDE A LA VILLE DE SOUSCRIRE \$10,000.

Le comité nommé pour ériger un monument à Sir Georges Etienne Cartier a écrit à la ville, pour lui demander de souscrire une somme de \$10,000.

Cette demande sera prise en considération.

Correspondance

Montréal, 13 nov., 1911.

Monsieur le Directeur,

Il aura paru évident, à quiconque a lu le court article de la "Patrie" de samedi dernier où elle parlait de la démission de M. Preston comme agent commercial en Hollande, et la citait comme exemple à suivre aux commissaires du Havre qu'elle a moins cherché à justifier un principe qu'à exprimer une opinion intéressée ou à satisfaire quelque petite rancune, et probablement l'une et l'autre.

Cependant, était-elle justifiée de s'appuyer sur un faux principe qui établit que les hommes désignés par le gouvernement à remplir telle ou telle fonction publique doivent être nécessairement en conformité de leur avis avec les gouvernements qui les y ont désignés?

Ou du moins, le fut-elle de prétendre que les qualifications et les aptitudes, de ceux qui ont rempli leur devoir consciencieusement et intelligemment pendant qu'un tel parti était au pouvoir ne doivent plus être reconnues lorsque l'opposition s'empare à son tour de cette boule dorée? Non, et n'en est pas justifiée, et tout le monde ne trouva pas injuste, comme la "Patrie", que messieurs les commissaires du Havre soient, dans leur propre intérêt et plus particulièrement dans celui de leur amour-propre, forcés de donner leur démission dans le plus court délai, s'ils ne veulent pas qu'on la leur demande.

La question de messieurs Stevens, Geoffroy et Ballantyne est une de celles qu'il me semble, ne doivent pas être étudiées avec des lunettes rouges ou bleues, et encore moins avec des lunettes rouges teintes en bleu, comme c'est le cas pour la "Patrie".

Si je relève cet article de son journal, ce n'est pas que je veuille me faire l'avocat de ces trois messieurs, mais dans leur vie publique, ni dans leur vie privée, ce n'est pas non plus qu'ils appartiennent au parti dans lequel j'ai placé mes espoirs; mais c'est uniquement en considération de ce principe de justice qui veut que les hommes soient considérés et traités selon leur mérite et les services qu'ils ont rendus plutôt que d'après leur couleur.

Et la "Patrie" qui admet elle-même que ces hommes ont accompli intelligemment leur devoir, et qu'ainsi ils ont rendu au pays, ou tout au moins à la métropole, de nombreux et grands services, devra conséquemment admettre qu'ils méritent encore la confiance qu'avaient placée en eux le dernier gouvernement.

E. M. E.E.D.

L'élargissement de la ruelle St-Michel

Se fera-t-il ou ne se fera-t-il pas?

La vieille question de suspendre ou de recommencer les travaux d'élargissement sur la ruelle St-Michel, est encore venue hier devant le Conseil, et l'échevin du quartier, M. U. H. Dandurand, a demandé aux commissaires à ce qu'ils considèrent de nouveau cette question.

On se souvient que c'est l'échevin Dandurand qui proposa le premier ce projet; mais que, plus tard, il le fit suspendre sur la plainte de quelques propriétaires intéressés.

ROUTE POPULAIRE POUR QUEBEC

Cabines chaudes, confortables

Les vapeurs R. & O. laissent à 7 p.m. tous les jours, excepté le dimanche, pour Trois-Rivières et Québec, et de Québec à 6 p.m. Bureau des billets de la cité, Carré Victoria.

PATRONS DU 'CANADA'



No. 3448.—Robe de nuit pour enfant de 1 à 3 ans. Matériaux 2-1-4 en 36 pour 1 an.

COUPON Patron No. 3448

Nom. No. Ville. Rue. Province ou Etat. Mesure de buste. De Taille.

Remplissez le coupon, écrivez très lisiblement et adressez avec le Département des Patrons au "Canada", Montréal.

GRATIS Brochure traitant des MALADIES DES FEMMES

CAUSERIE MEDICALE

Les affections du visage

On observe souvent, chez les jeunes filles lymphatiques, des éruptions d'impétigo. C'est ce qu'on appelle vulgairement des gourmes. Il s'agit d'une variété d'eczéma tournant à la purulence et produisant des gourmes ou des croûtes plus ou moins épaisses.

On soigne l'impétigo en faisant, d'abord, tomber les croûtes avec des cataplasmes d'amidon borié, qui présentent aussi l'avantage de supprimer l'inflammation. On modifie, ensuite, l'éruption par les compresses de gaze ou d'ouate hydrophile imbibées d'une solution tiède de sulfophénate de zinc; dix grammes pour un litre d'infusion de menthe poivrée.

Si la cicatrisation est trop lente, on peut l'activer par des attachements avec la pierre divine ou le crayon de nitrate d'argent mitigé par le nitrate de potasse.

Il faut avoir soin, parallèlement, de modifier le lymphatisme conditionnel par le moyen des préparations iodées et arsenicales, tout en imposant le régime alimentaire particulier des eczémateux (végétarisme.)

Les boutons érythémateux ou herpétiques, ces clous en miniature qui enlaidissent les plus jolies visages, ont besoin de traitements externes, analogues au traitement de l'acné.

Mais la médication interne n'est pas moins importante; elle consiste surtout à régulariser la sécrétion biliaire et à supprimer les fermentations viscérales. Tous les aliments susceptibles de prompt décomposition, les corps gras, les fritures, les ragoûts, les produits de la mer, les pâtisseries, à plus forte raison les conserves, le gibier, la charcuterie, les fromages forts, le vin pur, devront être impitoyablement éliminés du régime.

On recommandera l'exercice le plus actif, pour activer le fonctionnement des glandes sébacées de la peau et la circulation capillaire de cet organe. On supprimera le port des étoffes de flanelle et de laine qui semblent favoriser la rétention des sécrétions grasses des téguments.

Je me suis très bien trouvé des pilules suivantes, une avant chaque repas: Extrait de boldo ... 0.15. Extrait de fiel de bœuf ... 0.10. Calomel à la vapeur ... 0.01. M. pour une pilule.

C'est surtout au nez que les papules-pustules sont à combattre. A cause de la dilatation des vaisseaux et des congestions locales qui surviennent dans la région nasale, sous prétexte d'un léger changement de température, sous l'influence d'un repas un peu copieux ou prolongé. La peau, graduellement, s'épaissit, s'inégalise, et la terrible compeuse ne sent pas loin: offense sérieuse à la beauté, et parfois à la réputation. A cause de cette croyance populaire, très exagérée, que l'usage abusif des boissons fermentées est la grande cause de la production du nez rouge. J'ai vu, maintes fois, chez des personnes même d'un âge assez avancé, une véritable obsession nerveuse — presque le délire de la persécution — dériver de cette idée que leur nez attire l'attention comme un phare et devient le point de mire de tous les quolibets.

R & O Nav Co "LA LIGNE SCENIQUE D'AMERIQUE"

LIGNE MONTRÉAL-QUÉBEC—Les steamers partent à 7 p.m. tous les jours, excepté le dimanche.

LIGNE DU SAIGUENAY—Les steamers quittent Québec à 8 h.m. les matins, et samedi.

LIGNE MONTRÉAL-TORONTO-HAMILTON—Le steamer "Belleville" part à 7 p.m. les vendredis, arrêtant aux ports de Mille-Iles et de la Baie de Quinté.

GRAND TRUNK RAILWAY SYSTEM

A TORONTO En 7 1/2 HEURES par "l'International Limited"

Le train le plus beau et le plus rapide du Canada quitte MONTRÉAL à 9.00 a.m., tous les jours.

LE PACIFIQUE CANADIEN SERVICE DE TORONTO 10.45 P.M. TOUS LES JOURS, A LA GARE YONGE

TORONTO NORD Sans contredit le plus rapide de tous les trains entre les deux villes.

Magnifiques chais à compartiments et spacieux wagons-dortoirs à 8.45 a.m., et 10.00 p.m., tous les jours, à la gare Union.

Wagon-salon pour Portland, Me., attaché au train de 9.00 a.m., tous les jours, excepté le dimanche.

CALEDONIA SPRINGS POUR CONGE FIN DE SEMAINE PRIX REDUITS.

TAUX REDUITS DEPART VENDREDI ET SAMEDI, RE-TOUR jusqu'à LUNDI. TRAINS SPECIAUX POUR L'EMPRESS

Se recommandant vendredi le 17 nov. avec l'Empress of Ireland, à Québec.

TRAIN SPECIAL POUR VAPOR DE MALLE EMPRESS, composé de wagons pour colons et de première classe et wagon-salon, laissera la gare de la rue Windsor, vendredi 17 nov. à 9.45 a.m., se rendant directement à Hambourg du paquebot à Québec, Déjeuner prêt à 9.15 a.m.

BUREAU DES BILLETS 218 rue St-Jacques, Téléphone Main 3752-3753, où aux bureaux "L'Age" ou de la Gare Windsor.

INTERCOLONIAL RAILWAY GARE BONAVENTURE UNION

HORAIRE Dimanche excepté. Express pour St-Hyacinthe, Drummondville, Nicolet et stations intermédiaires.

7.40 a.m. Bureau des BILLETS de la VILLE, 130 rue St-Jacques, Tél. Main 615.

H. A. PRICE. GEO. STRIBBE, Ass. Agt. Gen. Pass. Agt. des BILLETS de la ville.

12.05 p.m. On évite les poussées congestives du nez par le régime végétal, d'abord, les eaux alcalines en boisson, les pulvérisations sulfureuses chaudes, et surtout les électropunctures adroïtement pratiquées par une main habile et exercée.

4.00 p.m. Les "points noirs" nous représentent une autre variété: ils sont ordinairement constitués par la poussière atmosphérique incrustée à l'orifice des glandes sébacées. Les ailes du nez, le front et les joues sont les régions du visage où les points noirs éminent, le plus souvent domicile. Il ne faut jamais presser les points noirs pour en faire sortir le pus concrété sous la forme d'un ver: rien de plus irritant pour la peau que cette pratique répétée, qui, chez certaines jeunes filles, atteint le degré d'une véritable manie. Il faut lotionner, toutes les deux heures, le visage avec un savon surgras, trempé d'eau bien chaude; après quelques jours de ce traitement, on fera de légères frictions du mélange suivant:

Liqueur d'Hoffmann ... 20 gr. Eau de vie de lavande ... 30 Essence de reine-des-près ... 5 M.

On suivra le régime des acnéiques et l'on évitera l'emploi habituel des crèmes et des poudres de riz. Voici encore une excellente lotion préservative et curative pour le teint:

Alcoolé de menthe ... 120 gr. Eau de roses ... 80 — Aspirine ... 5 — M'algner avec lait d'amandes, 1-2 litre, et agiter avant usage.

On évite les poussées congestives du nez par le régime végétal, d'abord, les eaux alcalines en boisson, les pulvérisations sulfureuses chaudes, et surtout les électropunctures adroïtement pratiquées par une main habile et exercée.

Les "points noirs" nous représentent une autre variété: ils sont ordinairement constitués par la poussière atmosphérique incrustée à l'orifice des glandes sébacées. Les ailes du nez, le front et les joues sont les régions du visage où les points noirs éminent, le plus souvent domicile. Il ne faut jamais presser les points noirs pour en faire sortir le pus concrété sous la forme d'un ver: rien de plus irritant pour la peau que cette pratique répétée, qui, chez certaines jeunes filles, atteint le degré d'une véritable manie. Il faut lotionner, toutes les deux heures, le visage avec un savon surgras, trempé d'eau bien chaude; après quelques jours de ce traitement, on fera de légères frictions du mélange suivant:

Liqueur d'Hoffmann ... 20 gr. Eau de vie de lavande ... 30 Essence de reine-des-près ... 5 M.

On suivra le régime des acnéiques et l'on évitera l'emploi habituel des crèmes et des poudres de riz. Voici encore une excellente lotion préservative et curative pour le teint:

Alcoolé de menthe ... 120 gr. Eau de roses ... 80 — Aspirine ... 5 — M'algner avec lait d'amandes, 1-2 litre, et agiter avant usage.

On évite les poussées congestives du nez par le régime végétal, d'abord, les eaux alcalines en boisson, les pulvérisations sulfureuses chaudes, et surtout les électropunctures adroïtement pratiquées par une main habile et exercée.

Les "points noirs" nous représentent une autre variété: ils sont ordinairement constitués par la poussière atmosphérique incrustée à l'orifice des glandes sébacées. Les ailes du nez, le front et les joues sont les régions du visage où les points noirs éminent, le plus souvent domicile. Il ne faut jamais presser les points noirs pour en faire sortir le pus concrété sous la forme d'un ver: rien de plus irritant pour la peau que cette pratique répétée, qui, chez certaines jeunes filles, atteint le degré d'une véritable manie. Il faut lotionner, toutes les deux heures, le visage avec un savon surgras, trempé d'eau bien chaude; après quelques jours de ce traitement, on fera de légères frictions du mélange suivant:

Liqueur d'Hoffmann ... 20 gr. Eau de vie de lavande ... 30 Essence de reine-des-près ... 5 M.

WHITE STAR DOMINION LARGEST STEAMERS CANADA

MONTREAL & QUEBEC TO LIVERPOOL TOUS LES SAMEDIS

S.S. LAURENTIC S.S. MECANTIC Passagers de toutes classes; ascendeurs; orchestre.

Prix: Première, \$32.50; Deuxième, \$23.75 et plus. S.S. TEUTONIC S.S. CANADA Un seul genre de cabine, (11) et troisième classe.

Prix: Teutonic, \$55 et plus; Canada, \$60 et plus. Troisième classe à bas prix. Celles fermées seulement.

DEPARTS DE NOEL DE PORTLAND, ME. CANADA; MECANTIC; TEUTONIC; DEC. 2, 9, 14. Inscriptions de suite. Retenez vos cabines maintenant.

CARNET MONDAIN

Mariage Demers-Hébert

La chapelle de l'archevêché avait revêtu, hier matin, ses plus beaux parures, pour le mariage de Mademoiselle Béatrice Hébert, fille de M. Émile J. Hébert, premier assistant-général du trafic des vapeurs de la Pacifique Canadien, avec M. le Dr Henri Demers, de l'avenue du Parc.

M. Adélard Demers servait de témoin à son frère, et la mariée, qui était au bras de son père, portait une délicieuse toilette de crêpe de Chine rose-pâle avec tunique de chiffon rose garnie de point de Venise, et joli chapeau de velours noir et garniture d'hermine.

Elle portait à la main un superbe bouquet de roses blanches et de muguet. Monseigneur l'Archevêque lui-même a béni l'union.

Durant la cérémonie M. W. Laurendeau et LeBel ont chanté un magnifique soli.

M. le prof. Pelletier était à l'orgue. Un grand nombre de parents et d'amis assistaient au mariage et ensuite à la réception qui eut lieu immédiatement après la cérémonie, chez le père de la mariée, au No 422 rue Sherbrooke.

M. le Dr et Mme Demers sont ensuite partis pour un voyage à Toronto, Niagara, Buffalo, Détroit et Chicago. A leur retour, ils demeureront au No 195 Avenue du Parc.

En ville. Hln. M. J. Émile Caron, de Québec, est au Windsor.

M. Louis Côté, d'Ottawa, est en ville et loge au Windsor.

M. et Mme Geo. Taillon sont arrivés d'Ottawa, cette semaine, pour se fixer à Montréal.

A Ottawa. Mlle Irène McBride sera à Ottawa pour l'ouverture du Parlement, l'invitée de Mme C. F. Whitley.

Mlle Yvonne Rochon, de Montréal, est en promenade à Ottawa, chez sa sœur, Mme Arthur Owen.

Mlle Renée Sauvaille, qui était en visite à Montréal, l'invitée de Mme John MacKenzie, est retournée à Ottawa.

Pour l'Europe. Lady Chaplain, ainsi que sa nièce, Mademoiselle Chaplain, doivent partir pour l'Europe, dans quelques jours.

Sympathique démonstration. M. Jos. Harry Demers, autrefois acheteur et gérant du département des merceries chez M. John Allan, a résigné sa situation. A cette occasion, M. Allan ainsi que les employés lui ont présenté comme marque de haute considération, un magnifique plateau à fruits en argent solide.

L'on accompagna ce cadeau de plus sincères souhaits pour le succès de M. Demers dans sa nouvelle carrière, car il prend charge de l'important département d'importation, pour la ville, de la maison Egan Co. Ltée., qui ne s'occupe que du haut commerce avec les pays étrangers.

Prochain mariage. Mardi prochain, à l'église du Sacré-Cœur, M. Edouard Berthiaume, le plus jeune des fils de l'honorable M. Tréfilé Berthiaume, épousera Mlle Georgette Laverdure, fille de M. Joseph Laverdure, entrepreneur, de cette ville.

C'est M. l'abbé Berthiaume, de la paroisse St-Edouard, qui fera la bénédiction nuptiale.

A Drummondville, Qué., le sommier Hercules No 0 est vendu par M. D. Hébert.

Il est tressé d'une façon patulée, imitabile, cinq fois plus forte comme résistance et ressort et est garanti ne pas faiblir. 190-1-g

UN BEAU EUCHRE. Il y eu dimanche dernier le 12, chez Mademoiselle Ed. Leclair, de la rue Montcalm un charmant euchre, il y eut chant, musique et danse. Les prix furent gagnés par: M. P. Roy et Mlle Ed. Gagnon, 2e Prix, M. P. Dupuis et Mlle L. Pinsonnault. Les prix de consolation furent gagnés par M. D. Laberge et M. J. H. Desrochers.

Parmi les personnes présentes on remarquait: Mmes Ed. Leclair, P. Roy, J. A. Cadieux, Alex. Chouinard, M. J. K. Leclair, B. Leclair, A. Leclair, G. Pinsonnault, Ida Gagnon, Julia Carson, G. Gagnon, A. Lemieux, D. Laberge, D. Bailly, A. Corbett, L. Toussaint, M. E. Leclair, G. Leclair, Alb. Leclair, Ad. Leclair, J. A. Dubuis, H. Brouillard, P. Roy, J. A. Cadieux, A. Alex. Chouinard, P. Dupuis, Doré, J. H. Desrochers, Hébert, J. Toussaint.

TOUJOURS AU PREMIER RANG. Madame O. Periard de Rockland, écrit à la date du 6 février, 1911: Monsieur J. A. E. Gauvin, Pharmacien, Montréal. Je me fais un plaisir de vous faire parvenir la photographie de mon bébé, née à votre pharmacie, et est excellent remède.

SIROP D'ANIS GAUVIN POUR LES ENFANTS. tout d'une part, excellent; et pour permettre aux mères de familles de se faire une idée exacte des résultats obtenus, l'atoué qu'à l'âge de 7 mois, mon bébé pesait 21 lbs; qu'il a 21 pouces de tour d'épaules pour sa taille de 21 pouces de haut; il a déjà 7 dents. Votre tout dévoué.

De partout nous arrivent de semblables attestations qui témoignent des bons services que rend le Sirop d'Anis aux enfants; toujours au premier rang. En vente partout; et à la pharmacie J. A. E. GAUVIN, Pharmacien - Chimiste, 800 rue Ste-Catherine-Est, 190-1-g-wil-t-col. MONTREAL.

CATARRE DE L'ESTOMAC

Un remède plaisant, simple, mais sûr et efficace qui le guérit.

IL EN COUTE RIEN D'ESSAYER

L'on a longtemps prétendu que le catarrhe de l'estomac était incurable. Les symptômes ordinaires sont une sensation de ballonnement ou de gonflement après les repas, accompagné parfois de fermentations sèches et liquides, la formation de gaz, causant une pression sur le cœur et les poumons et une respiration difficile, des maux de tête, un appétit incertain, la nervosité et une sensation générale d'épuisement et de faiblesse.

Il y a souvent un méchant goût dans la bouche, une langue chargée et si l'on pouvait voir l'intérieur de l'estomac, il montrait une condition bilieuse et enflammée.

L'on trouve la guérison de ce dérangement commun et rebelle dans un remède qui agit sur la nourriture immédiatement et complètement avant qu'elle ait le temps de fermenter et irriter les délicates membranes muqueuses de l'estomac. S'assurer une digestion prompte et saine est une chose nécessaire et quand la digestion normale est assurée, la condition catarrhale aura disparu.

D'après le Dr Harlanston, le traitement le plus sûr, et le meilleur est de prendre après les repas une tablette composée de diastase, pepsine aseptique, un peu de noix vomique, Golden Seal et acides de fruits. L'on peut maintenant trouver ces tablettes dans toutes les pharmacies, sous le nom de Tablettes de Stuart pour la Dyspepsie, et n'étant pas un remède breveté, en prendre avec une parfaite sûreté et assurance qu'un appétit salutaire et une digestion complète suivront leur emploi régulier après les repas.

Le mode de diète est simplement un autre nom de starvation et l'emploi de nourriture préparée et des mets nouvellement inventés rendent simplement les choses en un pire état, comme le sait tout dyspeptique qui les a essayés.

Comme dit le Dr Bennett, la seule raison que je puisse imaginer pourquoi les Tablettes de Stuart pour la Dyspepsie ne sont pas prises universellement par toute personne qui souffre d'une pauvre digestion, est parce que plusieurs semblent penser qu'un remède qui est annoncé en vente dans une pharmacie ou protégé par une marque de commerce, doit être une habillerie, tandis que, de fait, tout pharmacien qui observe, sait que les Tablettes de Stuart pour la Dyspepsie ont guéri plus de personnes du catarrhe de l'estomac, indigestion, gastralgie, palpitations de cœur, prostration nerveuse et condition d'épuisement en général, que tous les remèdes brevetés et prescriptions de médecins pour tous les dérangements de l'estomac.

Les Tablettes de Stuart pour la Dyspepsie sont la préparation la plus simple et la plus convenable pour tout genre d'indigestion, catarrhe de l'estomac, bile, acidité de l'estomac, gastrite et gonflement après les repas.

En vente par tous les pharmaciens à 50c la boîte. Envoyez vos nom et adresse aujourd'hui pour un paquet d'essai et voyez par vous-même. Adresse: F. A. Stuart Co., 150 Stuart Bldg., Marshall, Mich.

MORT DE Mde ALEX. FRASER. (Du correspondant du "Canada") Matane, 14. — Nous regrettons d'apprendre la mort de Mme Alexandre Fraser, (née Henriette Michaud) décédée le 14 courant, à l'âge de 77 ans et 3 mois. Mme Fraser était la femme de M. Alex. Fraser, seigneur de Matane et agent des terres de la couronne. Les funérailles auront lieu vendredi matin à 10 heures après l'arrivée du train spécial quittant St-Francis à 8 hrs p.m.

Le fonds de pension municipal. Les employés du département d'hygiène inaugurent un mouvement qui sera probablement suivi.

L'échevin L. A. Lapointe président de la commission spéciale de l'établissement du fonds de pension municipal a reçu hier, la lettre suivante des membres du département d'hygiène: Monsieur le Président, Messieurs, "La Cité de Montréal ayant décidé de se présenter devant l'Assemblée Législative de Québec, à sa prochaine session pour demander l'amendement de sa charte, concernant ses règlements, etc..."

"Nous, soussignés, fonctionnaires municipaux, profitons de bien vouloir pour vous demander de bien vouloir user de votre esprit de justice et de votre influence pour que la cité de Montréal demande en même temps le pouvoir de créer et maintenir un fonds de retraite en faveur des fonctionnaires municipaux.

"L'idée de créer un fonds de pension en notre faveur, semble être approuvée en principe par les autorités de Montréal.

"L'an dernier, quelques hauts fonctionnaires obtinrent cette gratification. Nous désirons avec regret l'insuffisance des moyens pécuniaires à pouvoir élever et entretenir convenablement nos familles, par le fait que nous salaires ne sont pas en proportion dans la vie. Quand viendra la vieillesse, les infirmités et l'inévitable cause "la mort", nos familles demeureront sans aucune assurance d'un revenu, qui les empêchera d'être dans la précaire situation d'une pauvreté honteuse.

"Considérant tous ces faits; nous

Une opération chirurgicale en pleine mer

LE MEDECIN DU "LAKE MANITOBA" FAIT ARRETER LE NAVIRE POUR PRATIQUER UNE OPERATION POUR L'APPENDICITE.

Le paquebot "Lake Manitoba", sur l'ordre du médecin du bord, le Dr E. C. Pratt, s'est arrêté en pleine mer, il y a quelques jours, pour permettre à ce médecin de pratiquer une très délicate opération de l'appendicite dont souffrait un jeune Finlandais qui va rejoindre ses parents dans l'ouest Canadien.

Le Dr Pratt a déclaré que le jeune homme arrait intérieurement succombé si l'opération n'avait pas été immédiatement pratiquée. A son arrivée à l'hôpital, le malade a été conduit à Montréal où sa guérison est assurée.

Le "Lake Manitoba" était quatre jours en retard.

Le décret "Ne Temere" devant le Conseil Privé

LE REV. W. SANDERS DEMANDE A CE QUE LA QUESTION DES MARIAGES SOIT PRESENTÉE DEVANT LE CONSEIL PRIVE.

A une réunion tenue au Unity Hall par la ligue orangiste "Diamond", le Rev. W. Sanders, parlant de la présente situation régnant dans la province de Québec, à propos des mariages mixtes, proposa que le cas soit soumis au Conseil Privé pour qu'il établisse une règle sur laquelle seraient alors basés tous les cas de ce genre.

Le Rev. Sanders choisit comme sujet de son discours, le Concile de Trente et la question des mariages. Il retraça l'histoire du fameux Concile qui fit bien en séparant définitivement le Catholicisme d'avec le Protestantisme. Il fit remarquer que la question des mariages fut discutée au

au paiement de l'entière et pleine valeur que les ponts pourraient avoir et valoir au temps de la dite prise de possession.

Par le statut 45 Vict., ch. 60, la Cie des ponts de péage de l'île Jésus a acquis ce pont sous les mêmes obligations.

Le gouvernement offre aux propriétaires actuels ce qu'il croit être la pleine valeur du pont Viau.

Si cette offre n'est pas acceptée dans 48 heures, Mre Létourneau prendra des procédures en expropriation.

Les commissaires se sont montrés hier peu favorables à la requête d'un groupe d'hommes d'affaires qui demandait l'établissement d'un bureau de publicité municipal.

Les commissaires se sont montrés hier peu favorables à la requête d'un groupe d'hommes d'affaires qui demandait l'établissement d'un bureau de publicité municipal.

C'EST LA LA REPOSE QUE LE COMMISSAIRE WANKLYN A FAITE A LA DELEGATION DEMANDANT A LA VILLE L'ETABLISSEMENT D'UN BUREAU DE PUBLICITE.

Les commissaires se sont montrés hier peu favorables à la requête d'un groupe d'hommes d'affaires qui demandait l'établissement d'un bureau de publicité municipal.

Les associations que vous représentez ne sont pas autre chose que des agences de publicité et de réclamation pour Montréal. Si vous ne faites rien et si ne se trouve ici personne pour répondre intelligemment aux demandes de renseignements, vous pouvez annoncer que le bureau des commissaires sera lui-même le bureau de publicité que vous réclamez et qu'il espère répondre avec intelligence.

L'expérience qu'a faite Toronto avec un bureau semblable a d'ailleurs été un fiasco, parce qu'en un an on a dépensé \$12,000 sans résultat appréciable.

avons le ferme espoir, messieurs, que nous recevrons de votre part, l'accueil le plus large dans notre présente requête et que votre sérieuse considération aura nous rendre justice en nous obtenant cette faveur.

Les lettres est signés par soixante employés du département.

NOMINATIONS. Sur la recommandation du Chef Tremblay, les commissaires ont approuvé la promotion du lieutenant Kavanagh, de la caserne No 4, au grade de capitaine, en remplacement du capitaine Reynolds, démissionnaire, et la promotion du pompier J. Fernand, de la caserne No 1, au grade de lieutenant, en remplacement du lieutenant Kavanagh, promu.

LES VRAIS GANTS POUR LA SAISON -POUR- Dames et Messieurs. Presque tous en SUEDE (chamois)

50c la paire 2ème LOT 35c la paire. Valeur \$1.25 et plus. DE 54-6 \$14-6 \$14-6 \$14-6. Gants et Corsets réparés à peu de frais.

J. B. A. LANCTOT, FABRIQUEUR DE GANTS, 212 BOULEVARD ST-LAURENT, 701 Main 337. MONTREAL. 190-1-wil

M. C. A. WILSON. Mre Charles A. Wilson, député de Laval, est parti pour Ottawa ce matin pour assister à l'ouverture du Parlement.

Mme Wilson l'accompagne.

CHEZ LES OUVRIERS

Une foule nombreuse assistait hier soir à l'assemblée du club ouvrier St-Jean-Baptiste, présidée par M. F. Lacombe, M. L. Lefebvre, le conférencier, avait pris pour sujet: La coopération et la coopération. M. Lefebvre a fait l'historique de la question de la coopération dans les divers pays du monde.

Le crédit incite souvent à des dépenses exagérées. L'ouvrier tremble en invitant ses auditeurs à visiter le magasin coopératif, l'"Economie", et à entrer dans la coopérative.

Un vote de remerciements lui fut adressé pour son intéressante conférence.

M. J. Ainey a fait d'intéressantes remarques sur l'établissement du fonds de pension des employés municipaux et la demande d'une augmentation générale des salaires.

Le club a ordonné à ses délégués au comité général de s'opposer énergiquement à l'adoption de la proposition tendant à interdire aux membres du parti ouvrier le droit de prendre la parole dans les clubs ou assemblées publiques autre que les clubs ouvriers.

M. A. Verville, M.P., sera prêt d'assister à une assemblée à laquelle il répondra aux attaques dont les représentants ouvriers sont victimes.

Le président du Conseil des Métiers et du Travail, invité cordialement tous les membres des unions ouvrières, à assister à la grande conférence qui sera donnée ce soir, mercredi, par le Rev. R. J. Campbell, au Monument National.

La séance sera présidée conjointement par le président du Conseil des Métiers et du Travail, et par le secrétaire général du parti ouvrier.

Tous les officiers des unions ou des clubs ouvriers auront leurs sièges sur l'estrade au côté des présidents.

Les organisations ouvrières qui tiennent leurs séances ordinaires le mercredi soir, sont priés par le président du Conseil de remettre leur assemblée afin de permettre aux membres d'assister à cette conférence du Monument National. La séance commencera à 8.15 heures.

M. l'échevin Nap. Turcot donnera ce soir, une conférence dans la salle de la banque, coin des rues Laurier et St-Laurent. M. Turcot traitera de questions municipales et de l'augmentation des salaires.

L'assemblée sera donnée sous les auspices du club ouvrier quartier Laurier-Sud.

—Répondant à l'invitation de l'union No 1127 des employés des aciéries mécaniques de notre ville, une foule d'ouvriers menuisiers, ébénistes et des métiers similaires se sont rendus à l'assemblée publique qui avait lieu à leur intention au Temple du Travail.

M. A. Martel, membre du bureau exécutif général de l'union internationale des charpentiers-menuisiers, président, M. Jos. Ainey, commissaire, et Narcisse Arcand furent deux discours très pratiques, qui furent chaleureusement applaudis.

L'issue de la séance un grand nombre d'ouvriers se sont fait inscrire sur les listes de l'union. Ce mouvement de propagande, qui s'est ouvert sous de si heureuses auspices, sera continué, et les officiers en espèrent le plus grand succès.

Ce soir aura lieu à St-Hyacinthe cette grande assemblée ouverte dans la salle Choquette, à l'occasion de l'inauguration d'une union des briqueteurs.

Cette réunion promet d'être l'une des plus intéressantes qui aient eu lieu à Saint-Hyacinthe. Parmi les militants du mouvement ouvrier qui seront présents, on mentionne les noms de M. M. Day, Giroux, Ovide Proulx, Narcisse Arcand, Aza Filis traut, Erasme Charbonneau, J. A. Renaud et autres.

—On nous prie d'annoncer que l'union locale No 116, des ferblantiers-ouvriers, tiendra à l'avenir ses assemblées régulières au Temple du Travail, au lieu de la salle St-Joseph, et que à partir du mois de décembre prochain, il sera donné durant tout l'hiver, à chaque réunion, des leçons sur le dessin et la manière de tailler des patrons.

Un homme d'affaires, ou prétendu tel, déclarait ces jours derniers à Washington, D.C., qu'aux États-Unis un ouvrier âgé de quarante ans, peut difficilement trouver de l'emploi dans certaines manufactures. Or, M. G. R. Brunet, président du Conseil des métiers et du travail déclare que cet Américain fait certainement erreur; il aurait été plus exact s'il eut fixé à 60 ou 65 la limite d'âge ou un ouvrier se trouve "boy-cotté".

Il est certain que beaucoup de patrons préfèrent s'assurer des services d'un homme de 30 à 35 ans que ceux d'un employé qui approche la cinquantaine, pourvu toutefois que le plus jeune possède les mêmes aptitudes et la même compétence que son aîné.

M. R. Lynch, un autre chef ouvrier, partage l'opinion de M. Brunet et il ajoute qu'il est possible que les ouvriers s'usent plus vite, chez nos voisins, c'est ce qui expliquerait la déclaration de l'Américain dont nous parlons plus haut.

Adresses utiles: —Temple du Travail, ou quartiers-généraux des unions internationales, 301 St-Dominique.

—Bureau de placement de la PATRIE, 115 rue de la PATRIE, chambre 30, No 120 rue Ste-Catherine-Est.

—Bureau de placement provincial, 41 rue Craig-Est.

—Bureau de placement Municipal gratuit, No 244 rue Craig Est.

UN CLAIRET de la meilleure qualité - voyez le nom de Schroeder & Schyler sur l'étiquette. Établi en 1739 Plus ancien maison d'importation de Bordeaux. Vendu par tous les marchands. D. O. ROBLIN Agent pour le Canada TORONTO 1739

LES HERITIERS POIRIER. La succession Poirier qui réclame de la Cité de Montréal et de la succession Bage la possession de la ferme Fletcher a porté sa cause devant le Conseil Privé.

ILS PORTERONT LEUR CAUSE JUSQU'AU CONSEIL PRIVE. — UNE REUNION A CE SUJET.

ON FERA DES QUETES A DOMICILE POUR L'EGLISE. Dimanche dernier, M. l'abbé St-Jean, le digne pasteur de la paroisse St-Denis, a annoncé à toutes les messes que les quêtes à domicile pour l'église commenceraient le 19 courant.

A ST-DENIS. Dans une lettre toute paternelle, adressée à chaque famille, M. le curé à toute confiance que les citoyens de la paroisse St-Denis, jeunes et vieux et pauvres comme riche se feront un devoir d'encourager la belle et sainte-œuvre de la construction de leur église.

ON FERA DES QUETES A DOMICILE POUR L'EGLISE. Nous comptons beaucoup sur le dévouement de chacune, et que chaque famille versera son 25 centimes chaque dimanche.

LA REFORME DU BREVIAIRE. On dit que Pie X voudrait ABREGER DE BEAUCOUP L'OFFICE QUE LES PRETRES SONT OBLIGES DE RECITER CHAQUE JOUR.

LA REFORME DU BREVIAIRE. "La Semaine Religieuse" nous informe qu'avant la fin de l'année une constitution pontificale promulguerait un nouveau bréviaire. Le bréviaire actuel est substantiellement celui que donna Pie V au milieu du XVI siècle.

LA REFORME DU BREVIAIRE. Il y avait, à ce propos une grosse question financière. Les libraires ont des stocks considérables des éditions courantes qui deviendraient sans valeur. Un filétre nouveau aurait tout très lentement. Pie X nomma une commission qui n'aboutit à rien. Une nouvelle commission fut nommée, qui termina les travaux. Le nouveau bréviaire sera notablement abrégé; sa récitation durera 20 minutes de moins.

LA REFORME DU BREVIAIRE. M. R. Lynch, un autre chef ouvrier, partage l'opinion de M. Brunet et il ajoute qu'il est possible que les ouvriers s'usent plus vite, chez nos voisins, c'est ce qui expliquerait la déclaration de l'Américain dont nous parlons plus haut.

LA REFORME DU BREVIAIRE. Adresses utiles: —Temple du Travail, ou quartiers-généraux des unions internationales, 301 St-Dominique.

LA REFORME DU BREVIAIRE. —Bureau de placement de la PATRIE, 115 rue de la PATRIE, chambre 30, No 120 rue Ste-Catherine-Est.

LA REFORME DU BREVIAIRE. —Bureau de placement provincial, 41 rue Craig-Est.

LA REFORME DU BREVIAIRE. —Bureau de placement Municipal gratuit, No 244 rue Craig Est.

LA REFORME DU BREVIAIRE. Pourquoi? Ne pas acheter L'Apostolat en Afrique, belle brochure de propagande, illustrée, instructive, intéressante, dont produit va pour civiliser, évangéliser l'Afrique!

LA REFORME DU BREVIAIRE. Pourquoi? Ne pas acheter L'Apostolat en Afrique, belle brochure de propagande, illustrée, instructive, intéressante, dont produit va pour civiliser, évangéliser l'Afrique!

LA REFORME DU BREVIAIRE. Pourquoi? Ne pas acheter L'Apostolat en Afrique, belle brochure de propagande, illustrée, instructive, intéressante, dont produit va pour civiliser, évangéliser l'Afrique!

LA REFORME DU BREVIAIRE. Pourquoi? Ne pas acheter L'Apostolat en Afrique, belle brochure de propagande, illustrée, instructive, intéressante, dont produit va pour civiliser, évangéliser l'Afrique!

LA REFORME DU BREVIAIRE. Pourquoi? Ne pas acheter L'Apostolat en Afrique, belle brochure de propagande, illustrée, instructive, intéressante, dont produit va pour civiliser, évangéliser l'Afrique!

LA REFORME DU BREVIAIRE. Pourquoi? Ne pas acheter L'Apostolat en Afrique, belle brochure de propagande, illustrée, instructive, intéressante, dont produit va pour civiliser, évangéliser l'Afrique!

LA REFORME DU BREVIAIRE. Pourquoi? Ne pas acheter L'Apostolat en Afrique, belle brochure de propagande, illustrée, instructive, intéressante, dont produit va pour civiliser, évangéliser l'Afrique!

LA REFORME DU BREVIAIRE. Pourquoi? Ne pas acheter L'Apostolat en Afrique, belle brochure de propagande, illustrée, instructive, intéressante, dont produit va pour civiliser, évangéliser l'Afrique!

LA REFORME DU BREVIAIRE. Pourquoi? Ne pas acheter L'Apostolat en Afrique, belle brochure de propagande, illustrée, instructive, intéressante, dont produit va pour civiliser, évangéliser l'Afrique!

LA REFORME DU BREVIAIRE. Pourquoi? Ne pas acheter L'Apostolat en Afrique, belle brochure de propagande, illustrée, instructive, intéressante, dont produit va pour civiliser, évangéliser l'Afrique!

Employés de Banque, Employés de Commerce, Employés de Magasins. La Gymnastique est une nécessité pour vous et pour toute personne ayant une occupation sédentaire.

Club Athlétique Canadien Inc. Pour \$5.00 par année vous trouverez une Gymnastique est une nécessité pour vous et pour toute personne ayant une occupation sédentaire.

448 Ste-Catherine Est la plus belle salle d'exercice du Canada. Ne négligez pas l'occasion qui vous est offerte.

CARTES. Geoffrin, Geoffrin & Cusson. 97 RUE ST-JACQUES. Edifice de la Banque d'Enchaque.

PAINES OBTENUES PROMPTEMENT. Ayez-vous une idée? — Si oui, demandez le livre de "How to get rich" envoyé gratis par Martin de Marlon, législateur-Canada, Bureau 5, 1100 Rue York Life, Montréal.

MARTINEAU & PRENOUVEAU. ENTREPRENEURS GÉNÉRAUX. SPECIALITE: MACONNERIE. J. B. Martineau, 227 Mont-Royal Ouest. TEL. ST-LOUIS 1900.

J. B. PAUZE & CIE. ENTREPRENEURS GÉNÉRAUX. 70 rue St-Jacques TEL. MAIN 735. Hôtel Riendeau. En face de l'Hôtel-de-Ville et du Palais de Justice. Quelques pas des bureaux et des garages de Champlain de fer, 36-60 Place Victoria-Capit. J. ARTHUR TANGUAY, Montréal.

CHARBON DE PICTOU. La Intercolonial Coal Mining Co., Ltd. offre en vente le "CHARBON INTERCOLONIAL EN MORCEAUX ou COCCASIS". S'adresser au Bureau Chef, chambre 311, Merchants Bldg. 111.

Acadia Coal Company. MINES et EXPORTATEURS du CHARBON ACADIA. Bureau de Vente: 17 RUE ST-JEAN Téléphone Main 2434. Montréal.

Plaquage en Or, Argent ou NICKEL. Tous genres d'ouvrage en cuivre. Enseignes en cuivre, etc. Coute lerie replaquée à très bas prix RUBENSTEIN BROS., 41 Rue Craig Ouest. Tel. Main 890.

Lanternes de Conducteurs. Beaux Globes de Fantaisie pour Lanternes. The Hiram L. Piper Co., LIMITED. 75-77-79-81 RUE ST-REMI. ST-HENRI. Phone Westmont 1766-1767. 234-M-2.

POUR L'AME DE CHARETTE. Jeudi matin, le 16 courant, à 7 heures, sera chantée dans l'église St-Pierre, rue Visitation, un service solennel pour le repos de l'âme du général Baron de Charette, recommandé par la Cie No 4, des Zouaves de Montréal, commandant Jous. Busé-dés.

AUTO-TAXI. Telephone Est 1700.

Mgr Mathieu à Montréal

L'ÉVÊQUE DE REGINA EST L'HÔTE DE SA GRANDEUR Mgr BRUCHESI.

Sa Grandeur Mgr Mathieu, évêque de Regina, est arrivé à Montréal, hier soir, à 6 h 12 heures, en route pour son diocèse. Il était accompagné de son secrétaire, l'abbé Charles Beaulieu des Révérends MM. A. Vaillancourt, curé de Plessisville et Ernest Nadeau du séminaire de Québec.

Le différend Robinson-Larivière

IL SE TERMINE EN QUEUE DE POISSON. - LES COMMISSAIRES AURONT À REGLER LA QUESTION.

L'échevin Robinson ayant refusé, hier matin, de préciser ses accusations, touchant la prétendue intervention échevinale, en rapport avec l'acquisition du fameux poste de police de Longue-Pointe, et ayant désavoué en partie les entrevues publiées dans les journaux à ce sujet, la nouvelle commission spéciale a décidé de ne pas pousser plus avant l'enquête qu'elle était tenue de faire, attendu que les instructions faites tombent d'elles-mêmes et que l'échevin Larivière ou tout autre échevin, n'ont plus raison de se plaindre, quant aux déclarations de M. Robinson concernant l'état d'insalubrité du dit poste.

Le remplaçant de M. Robb

LE CONTRÔLEUR DE LA VILLE N'A JAMAIS EU L'INTENTION DE QUITTER SON DÉPARTEMENT POUR CELUI DU TRESOR.

Il est entendu aujourd'hui que M. L. J. Pelletier, contrôleur de la cité ne briguera pas la position laissée vacante par le départ de M. Robb, trésorier. A l'heure actuelle en effet, la position qu'occupe le contrôleur est aussi importante, sinon plus que celle de trésorier. Il n'y aurait donc qu'au

La récompense des braves

LE CONSTABLE TREMBLAY SERA LE PREMIER À LA PORTER

Le chef Campeau a demandé par écrit au Commissaire, que puis- qu'on a approuvé officiellement le mode de récompense recommandé par le Bureau pour reconnaître les actes de bravoure, le constable Tremblay, et que de plus, une somme additionnelle de 10 centimes par jour soit ajoutée à son salaire.

Un accident à la rue Atwater

EN VOULANT TRAVERSER LA VOIE DU GRAND TRONC, UN HOMME VOIT SON CHEVAL TUE PAR UN TRAIN, ET EST LUI-MÊME TRÈS SÉRIEUSEMENT BLESSÉ.

Un grave accident est arrivé hier soir vers 7 heures sur la rue Atwater à la traversée du Grand-Tronc. M. Frédéric Gasney, demeurant au No. 168 rue St-Charles, à Notre-Dame de Grâce, traversait la voie du Grand-Tronc avec sa voiture, quand une locomotive frappa l'attelage, tuant le cheval, brisant la voiture et projetant sur le sol le malheureux Gasney. Relevé par des témoins de l'accident, le blessé fut transporté d'urgence à l'hôpital Western, où les médecins ont constaté que M. Gasney souffrait d'une large blessure à la tête, de fracture d'une jambe et de plusieurs autres contusions; le cas du blessé est critique.

C'est un mystère impénétrable

La repêchage du corps de Marie-Louise Marion des profondeurs de la carrière Martineau n'est pas sans provoquer une grande surprise. Nous avons toujours cru au "Canada" que tant que les événements n'eussent pas donné les preuves de nos avancées nous devions éviter toute discussion. Aujourd'hui que sans le concours de "clairvoyants" aucune il faut se placer en face de faits matériels nous sommes prêts à dire que la mort de la jeune Marie-Louise Marion est SUREMENT entourée d'un mystère que l'on doit éclaircir.

Il faut reconnaître tout d'abord que les détectives qui les premiers ont "travaillé" cette affaire n'ont pas réussi comme ils l'auraient mérité. La reconstitution du drame devait jeter une lumière très nette sur le fait de la trouvaille des objets égarés appartenant à la malheureuse Marie-Louise Marion. Une étude de terrain le matin même de la découverte des effets de la noyée au-

CHRONIQUE JUDICIAIRE

Trois jugements du Conseil Privé

Le comité judiciaire du Conseil Privé vient de rendre trois jugements d'une importance plus qu'ordinaire. Dans la cause du Roi contre Lovitt, il s'agissait de définir le droit d'une province — celle du Nouveau-Brunswick — à percevoir un droit de succession sur une propriété mobilière constituée par un dépôt en banque appartenant à un résident d'une autre province. A ce propos on avait soulevé — incidemment — la question de savoir si un reçu de dépôt en banque est valable au bureau même où le dépôt a été fait, ou s'il peut être accepté à chacune des succursales de la même institution. Le jugement déclare, à titre consultatif du moins, que l'obligation du remboursement est localisée à la succursale où le dépôt a été fait. Cependant, le point principal soulevé dans la cause concernait le droit d'une province relativement à la perception d'un impôt de succession sur une propriété mobilière appartenant à un citoyen résidant dans une autre province. Ce droit a été clairement reconnu.

Les obligations du gouvernement du Canada envers le Grand-Tronc-Pacifique faisaient le sujet d'un autre appel. Il s'agissait de savoir si, par le contrat intervenu entre la compagnie et le gouvernement fédéral, en 1903, ce dernier s'est engagé à garantir les obligations de la compagnie jusqu'à concurrence des trois-quarts du coût de construction de la voie ferrée, section ouest.

Quand le temps est venu de faire usage de cette garantie, on a constaté que les obligations de la compagnie ne se vendaient pas au pair. Il en est qui n'ont atteint que 92 1/2 pour cent, et d'autres se sont vendus pour moins encore. Un nouveau contrat a été passé, où le gouvernement s'engageait à augmenter le montant de la garantie qu'il accordait jusqu'à concurrence de 75 pour cent du coût de la construction de la voie ferrée. Le gouvernement soutient que la compagnie était responsable de la différence, et la Cour Suprême lui donnait raison. Le comité judiciaire du Conseil Privé en a décidé autrement. Il tient que le gouvernement est lié envers la compagnie de telle sorte qu'il est responsable du montant pour lequel il s'est engagé, quel que soit le prix auquel la compagnie a vendu ses obligations. Il est certain, dès lors que le Grand Tronc Pacifique va cotter cher au pays.

Le troisième jugement rendu par le Conseil Privé concerne les pouvoirs de la commission des chemins de fer du Canada. La compagnie du Grand Tronc Pacifique avait fait avec la ville de Fort William un arrangement au sujet de certaines rues où la voie ferrée devait passer. La commission des chemins de fer sanctionna l'arrangement et stipula que tout en se servant des rues, la compagnie serait tenue de causer aussi peu de dommages que possible et de rembourser tous ceux qui pourraient subir quelque perte de ce chef. La compagnie prétendit que la commission n'avait pas le pouvoir de faire de semblables stipulations. Et le comité judiciaire du Conseil Privé a reconnu, en effet, qu'elle avait outrepassé ses pouvoirs. Il a cependant refusé de modifier l'ordre de la commission se contentant de demander qu'il soit rescindé.

A LA COUR D'APPEL

La commission des utilités publiques et les Cies à chartes fédérales

Québec, 14 — Un jugement d'une grande importance a été rendu, hier, par la Cour d'Appel, qui a déclaré que la Commission des Utilités Publiques avait juridiction sur les compagnies ayant des chartes fédérales. Elle a confirmé le jugement de la Cour Supérieure dans la cause du "Q.R.L. & P. Co." contre Langlais. L'intimé, Langlais, se plaignait à la Commission des services d'Utilité Publique du taux chargé par la compagnie pour l'usage de la lumière électrique et il demandait que la compagnie fût condamnée à enlever son compteur de sa maison.

"Il serait absurde de prétendre que l'exploitation d'une industrie destinée à fournir la lumière électrique à Québec et ses environs est une matière du ressort fédéral, a dit l'hon. juge Carroll. Et dans ce cas particulier l'intimé demandant d'enlever son compteur, se verrait refuser une injonction sous le prétexte qu'il s'agit d'une matière exclusivement réservée par le loi au domaine fédéral.

"Il faut toujours rechercher en ces matières l'intention du législateur et ne pas s'appuyer sur des expressions vagues qui peuvent donner contenance à certains arguments. La législation est présumée se tenir, en légiférant, dans les limites que lui trace la Constitution. Le juge cite à l'appui de ses remarques un extrait de la section 92 de l'acte de l'Amérique Britannique du Nord et conclut en disant: "Nous ne pouvons présumer que la Législature ait eu l'intention de violer une des dispositions absolues claires de la sect. 92 de l'acte de l'Amérique Britannique du Nord, en faisant passer sous son contrôle une entreprise d'une nature absolument locale.

Jugements en Cour d'Appel Québec, 14. — La Cour du Banc du Roi, siégeant en Appel, a rendu jugement hier matin, dans les causes suivantes: Bell Asbestos vs King Asbestos, appel renvoyé avec dépens; Comm. d'Écoles de Shawinigan, vs Lafond, appel, maintenu avec dépens; Phoenix Assurance vs Morin, appel jugement modifié; Stather vs Sinsley, appel renvoyé avec dépens; Fortin vs Vallancourt, appel maintenu avec dépens; Gagné vs Labbé, appel renvoyé avec dépens; Gagnon vs Bédard, appel renvoyé avec dépens; Boulanger vs Pelletier, appel ren-

Employé civil depuis 50 ans

ON FÊTE A QUEBEC LE CINQUANTIÈME ANNIVERSAIRE DE L'ENTRÉE DE M. E. E. TACHE DANS LE SERVICE CIVIL.

Québec, 14. — Les employés civils de Québec ont fêté, hier, le cinquantième année employé civil de M. Eugène-Étienne Taché, sous-ministre du département des terres et forêts. A cette occasion, M. Taché a été le héros d'une démonstration sympathique à laquelle assistaient tous ses confrères du service civil de Québec. Les employés civils ont présenté au jubilaire une magnifique adresse accompagnée de riches cadeaux.

Le lieutenant-gouverneur, Sir Fra. Langelier, le premier ministre Sir Lomer Gouin, Sir L. A. Jetté, le sénateur Choquette et Madame Choquette, les honorables Allard, Taschereau, Caron et Kaine assistaient à la démonstration où tous les officiers supérieurs des départements, de même que tous les autres employés s'étaient donné rendez-vous. M. Taché était accompagné de son épouse et de sa famille dont les membres occupèrent des sièges à ses côtés.

La France et l'Espagne

Paris, 14. — M. Geoffroy, ambassadeur de France à Madrid, est arrivé aujourd'hui à Paris. Le gouvernement arrêtera avec lui les bases de la négociation qui suivra le refus de l'Espagne de ratifier l'accord franco-allemand. On assure que le gouvernement français est fermement résolu à rappeler à l'Espagne le respect de ses engagements qui demeurent intégralement exécutoires.

L'occupation de Larache, d'El Kanar et l'occupation de la zone isolant Fes de Tanger est inadmissible. Tanger, 14. — Le bruit court que dans le cas où le croiseur espagnol "Catalona" débarquerait des troupes au Maroc, le croiseur français "Duchayla" débarquerait immédiatement plusieurs compagnies, attendu que l'acte d'Algésiras prévoit la coopération franco-espagnole mais sous le commandement d'un officier français. On dit que devant cette détermination de la France, l'Espagne renoncera à faire débarquer des troupes. La ville est calme.

Le jugement du "Niobe"

LE CONSEIL DE GUERRE SE REUNIT AUJOURD'HUI SOUS LA PRESIDENCE DU CAPITAINE BAKER.

Halifax, 14 — Le conseil de guerre qui doit juger les officiers du "Niobe" se réunira demain matin. Il a été décidé qu'il y aurait trois juges bien distincts; le premier sera celui de l'officier Allister Graham qui était de quart quand le croiseur s'échoua au Cap Sable; le second sera celui du Lieutenant White et le troisième celui du commandant W. B. MacDonald.

Le capitaine Clinton Baker, du navire de guerre "Berwick" sera le président du conseil qui sera composé de quatre autres officiers. Le conseil se tiendra à bord du "Niobe". Les débats seront publics, mais dans la cabine où se fera le jugement, il y aura seulement place pour la presse et les personnages officiels.

ment, hier matin, dans la cause de MM. Béland et Brunet, contre la ville de Montréal, en recouvrement de dommages, pour bris de contrats. L'action qui était pour \$50,000, a été déboutée avec dépens. M. R. Brunet, intéressé dans la cause, a immédiatement donné instruction à ses avocats de porter la cause en appel.

M. Brunet dit que jugement a été rendu contre lui à la stupéfaction des avocats de la ville, qui admettaient leur cause perdue.

COUR DE CIRCUIT

Une cause à propos de traites contrefaites Il s'est plaidé, hier matin, devant M. le Juge Dorion, à la cour de circuit, une cause qui intéresse au plus haut point ceux qui échangent des effets de commerce. La demanderesse était la compagnie "Dominion Express", représentée par Mre A. Huntley Duff; elle réclamait une somme de \$77 de M. Placide Daoust, épicier, somme qui représentait le montant de deux "money orders" ou traites pour \$34 et \$33. Ces traites avaient été contrefaites par un nommé Stanley Coates, qui les avait ensuite passées à un nommé Robert. Celui-ci les a alors données à M. Daoust, qui lui en a remis le montant et qui les a déposées à sa banque. Celle-ci les a envoyées à la chambre des compensations et la compagnie les a finalement reçues. Ce n'est qu'alors qu'on a constaté qu'elles étaient fausses.

Comme elles étaient revêtues des endossements nécessaires, la question qui se pose maintenant est: M. Daoust aurait-il dû exiger qu'on identifiât l'endossement du premier bénéficiaire et, ne l'ayant pas fait, doit-il être tenu responsable et rembourser la "Dominion Express", qui est maintenant obligée de rembourser les banques? Mre Guérin, de la société légale Baudin et Co., représentait M. Daoust. Causes sur le rôle pour aujourd'hui Brisebois vs Viau et al. Bédard vs Rouspy. Charrette vs Rousseau et Labrecque, M.E.C. Desormeaux vs Laviole. Soc. des Anon. des T. vs Cité de Montréal. Crawford vs Hefferman. Raby et vir vs Arbie et Raby et vir.

Gail Borden LAIT CONDENSÉ MARQUE EAGLE Approprié, peu dispendieux, il donne les meilleurs résultats dans la préparation des mets.

IMMEUBLES et OCCASIONS D'AFFAIRES T. GIRARD, 360 Ste-Catherine Est MAISON à vendre, sur le Parc Lafontaine, conditions faciles. PROPRIÉTÉ rue Sherbrooke, 7 logements, un coin, conditions faciles. 55,000 pieds de terrain sur le bord de l'eau, avec bonnes bâtisses, à vendre ou à échanger contre propriétés à Montréal.

A VENDRE ANNEX Six plain-pieds situés sur la rue Clarke près de l'Avenue Villeneuve. Façade en terre, toutes les améliorations modernes. Bon marché pour un prompt acheteur. Revenu annuel \$1,300.00. Prix. \$12,500.00. Pour toute autre information The Realty Trust Co. TEL. EST 1292 4 Rue Prince Arthur Ouest.

A. ROBERGE, 70 St-Jacques, Tél. Main 2319 RUE SHUTTER, près Prince-Arthur, maison facadée en pierre, 4 étages, 2 logements, fournaise. Prix \$7,000. RUE BERRI et LABELLE, entre Ste-Catherine et Dorchester, 2 maisons, 30 pieds de front environ, 4 logements. Prix \$9,000.

A. ROBERGE, 70 St-Jacques, Tél. Main 2319 RUE ST-HUBERT, entre Roy et Du-luth, maison de plain-pied, en pierre et brique, 3 logis avec fournaise. Prix \$12,000. Ce qu'il y a de mieux sur la rue. RUE HUTCHISON, entre Villeneuve et le Boulevard, bonne maison, 3 logements de 6 et 7 pièces, fournaise. Terrain, 25 x 100 pieds. Prix \$7,500.

RUE DORION, près Ontario, maison neuve, 4 logements. Prix \$7,000. Revenu \$720. Facade en pierre. RUE STE-ELISABETH, ruelle Groth en arrière, maison à 3 étages, 2 logements. Prix \$4,000. RUE ST-TIMOTHÉE, près Ontario, un magasin avec logement de 4 pièces en arrière, logis de 4 chambres au-dessus. Prix \$2,000. Loyer \$24.

RUE WOLFE, près Ontario, 2 maisons, coin de ruelle, 5 logis. Prix \$4,000. Loyer \$42. A. ROBERGE, 70 St-Jacques, Tél. Main 2319. 183-3-4-Tel. COIN DES RUES BELANGER ET HUNTLEY — Epicerie et Boucherie, 3 étages, écurie, hangar, 60 pieds de terrain borné par ruelle, \$3,500.00. Ecrite pour conditions A. G. T. Le Canada, 183-15-17-20-24-4-Tel.

A VENDRE — Une bonne Express. S'adresser à James Halpin, 459 rue Visitation. 24-N-P-A. DEMANDE D'EMPLOI JARDINIER UN JARDINIER Français d'origine, demande emploi. Très actif et honnête. Est aussi ouvrier; bon connaissance de chevaux et s'y connaît également dans les travaux de ferme. S'adresser au casier 70 "Le Canada". 186-6-P-A.

ON DEMANDE DESIREZ-VOUS acheter soit propriété, hôtel, magasin de cigares, bon bureau, épicerie, maison meublée, pour louer des chambres, ou autres commerces, une visite est sollicitée. Aussi si vous désirez vendre un commerce quelconque, s'adresser à Jean Castelli, 418 Ste-Catherine-Est en face "La Patrie". 187-6-P-A. UN HOMME ambitieux, habile, expérimenté en transactions immobilières ou assurances, recevra une garantie libérale pour organiser des ventes, et pousser dans l'Est du Canada la vente de 1200 grands intérêts dans l'Ouest. Correspondance strictement confidentielle. Boîte 75, "Le Canada". 187-7-P-A.

PETITES ANNONCES SITUATIONS VACANTES BUREAU DE PLACEMENT GRATUIT, 24 Grande-Est, entre Goddard et Bonsecours. Main d'œuvres de toutes sortes fournies. L'adresse des patrons est sollicitée. Bureau ouvert de 9 heures du matin à 5 heures du soir. Le samedi, on ferme le bureau à 1 heure p.m. — URBAIN LAFONTAINE, 266-N-P-A.

DIVERS MARIÉZ-VOUS. — Journal matrimonial contenant des centaines d'annonces nouvelles de personnes désirant se marier, de toutes les parties du monde, riches, pauvres, jeunes, vieilles, protestantes, catholiques, envoyé sous enveloppe, franco. S'adresser à "The Correspondent", Toledo, Ohio. 183-24-P-A.

HOMMES avant quitter, achetez d'in-avant, vendez, veuillez écrire à GREELEY & McINTIRE, 110-112, rue St-Jacques, Montréal. D.C. J. A. BERTHAUME, 455a Avenue Fallum, téléphone Est 357, organisateur de système de tenue des livres, comptabilité et addition à l'heure. 183-N-P-A. J. BENJAMIN DAGENAIS, manufacturier, fleur, marchand de plâtres, maçonnerie, hardware et toutes marchandises. No 27 rue Saint-Jacques. Téléphone 141. Ottawa, 3182. Montréal. 112-22-N-P-A-100-fois. LAURENTIUS réparations de vêtements, montres et articles similaires. S'adresser à la Cie Internationale d'Électricité 87 rue Elzévire. Tél. Bell Main 2101. TENDREZ-VOUS NETTOYAGE. — Avez-vous quelque chose à faire tendre ou nettoyer? Avez-vous? The Canadian Dyeing and Cleaning Co. 78 St-Philippe, St-Henri. Tout ouvrage garanti. \$12-P-A. TOMINON CARPET BEATING CO., seul bureau, No 25 Lorchester Ouest. On nettoie les tapis, repare les meubles, les matelas ainsi que les rembourures. Tout est emporté et livré gratuitement. Tél. Main 4614. 28-2

'WERTHER' AU MAJESTY'S

Une œuvre forte et dramatique. — Clément est un Werther idéal et Madame Ferrabini une Charlotte émuante. — Un très grand succès pour notre troupe.

"Werther", le chef-d'œuvre lyrique de Massenet et l'une des plus belles œuvres musicales françaises, a été chanté pour la première fois à Montréal, hier soir; et il a ému l'auditoire profondément et fait couler bien des larmes.

Massenet a écrit, du roman troublant et passionné de Goethe, une transcription musicale d'une grande sincérité, et d'une émotion intense. L'opéra se divise très nettement en deux parties. Aux deux premiers actes, Massenet nous montre le Werther sentimental, rêveur et poète, et la Charlotte naïve d'abord, puis pieuse et résignée; sa musique est empreinte de douceur, de rêverie, de bonté. Ce n'est qu'à la fin du deuxième acte que l'adieu de Werther nous prépare à ce qui va suivre. Les derniers actes sont d'une passion désemparée, qui fait mal; et qui remue jusqu'au fond de l'âme; la solitude de Charlotte et le retour de Werther, la scène où Charlotte se reprend et court se réfugier dans sa chambre, la mort de Werther, tout cela est traité avec ampleur, et jamais Massenet n'a rien écrit de plus vrai et de plus émouvant. Le rôle de Werther est d'une grande beauté, d'un bon et d'autre; les belles pages se succèdent, et c'est à coup sûr l'un des plus beaux du répertoire lyrique.

M. Clément y est franchement admirable, et il en a rendu tous les traits avec une sincérité, un art et une ardeur intense. Au premier acte, Werther n'est qu'un poète rêveur, M. Clément a chanté l'invocation à la nature avec beaucoup de couleur et d'idéal. Dans sa scène avec Charlotte, il s'est montré comme il convenait tendrement ému et a touché la note juste de sentimentalité. Au deuxième acte, Werther a souffert; il sait Charlotte mariée, pègne pour lui par conséquent. Il se résigne, mais quel douleur intime et profonde! Il faut entendre Clément chanter. L'air admirable: "C'est moi qui'elle aurait pu aimer"; c'est le comble de l'art, et jamais peut-être on n'a entendu à Montréal rien de plus parfait. Dans sa scène avec Albert, où Werther lui promet d'être son fidèle ami, Clément est superbe de désignation et de courage. Mais quand il reçoit Charlotte, ce courage s'abandonne; et c'est avec des sanglots qu'il lui criait son amour, avant de s'enfermer en lui jetant un adieu déchirant.

Au troisième acte, l'interprétation de Clément grandit avec l'œuvre et il s'y montre d'une passion magnifique; ses supplications à Charlotte, la joie folle du premier baiser, puis la scène où il se traîne à ses pieds, son désespoir quand Charlotte s'enfuit dans sa chambre, son départ enfin où l'on entend déjà la folle du suicide, tout cela est rendu et chanté avec grande force, et l'auditoire ému aux larmes a suivi haletant toutes les phases de cette lutte troublante.

Ce dernier acte, c'est la mort, mort tragique mais comiquement transfigurée par la présence de Charlotte; M. Clément y a trouvé des accents de tendresse profonde, et son dernier sanglot était d'une beauté idéale.

On voit par cette brève analyse de quels développements est susceptible ce rôle de Werther, où il semble que Massenet ait mis le meilleur de son âme; et on n'aurait pu souhaiter vraiment un interprète plus entraînant et plus complet que M. Clément. C'est pour lui un vrai triomphe, triomphe de d'art et de sentiment, de voix et de vérité dramatique.

Madame Ferrabini a dignement secondé le grand artiste dans le rôle de Charlotte et son jeu est parfait, intense et si vrai, toujours si intense et si vrai, que l'on se croit adapté à celui de Clément, ce qui est tout dire. Le rôle est au début un peu effacé, Massenet ayant tenu à conserver à Charlotte son caractère modeste et pieux; Madame Ferrabini, délicieusement costumée et fort belle sous une perruque blonde, a joué les deux premiers actes avec beaucoup de tact et de charme, son léger accent italien un peu sensible au début s'est comme envolé quand elle a passé aux grandes scènes de passion des derniers actes. Dans la lecture des lettres, dans l'air fameux "Laisse couler mes larmes", dans le grand duo avec Werther, Madame Ferrabini a eu des accents de douleur et de passion si profonds et si sincères, qu'on a pu publier complètement quelle langue elle parlait tant l'intonation, et l'intonation et le geste étaient expressifs et vivants.

La scène où Werther poursuit Charlotte, et, notamment, tendre, avec une vérité saisissante par Ferrabini et Clément et Madame Ferrabini a maintenu ce haut degré de vérité et de passion au dernier acte, et son désespoir sur le cadavre de Werther était d'une grande beauté tragique. Dans l'ensemble, c'est certainement l'un des plus beaux rôles qu'elle nous ait donnés à Montréal, malgré la difficulté qu'elle se trouvait de chanter en français.

C'est sur la beauté de l'œuvre de Massenet, et la forte interprétation de Clément et de Madame Ferrabini qu'a reposé le succès de la soirée. On les a acclamés à outrance; et notons en passant que la salle était à peu près comble.

Il y a peu à dire des autres artistes. Mlle Châtelet n'a tiré qu'à demi partie du charmant rôle de Sophie: sa voix est jeune et fraîche, et sa personnalité gentille, mais elle manquait décidément d'assurance, ce qui d'ailleurs s'effacera bientôt, nous le comptons.

M. Jachia a su mettre en relief, à l'orchestre, les qualités lyriques de l'œuvre, et s'est plutôt inquiété de produire des effets dramatiques intenses que de fouiller la partition dans ses détails intimes. Par moment, il a un peu couvert la voix de Clément, et il semblait qu'il n'avait pas de l'œuvre tout-à-fait la même compréhension que le chanteur. Dans l'ensemble, cependant, son interprétation avait bien le relief et le volume qui lui est habituel, et il n'a pas peu contribué au grand succès de la soirée.

Nous le répétons, "Werther" est une des plus belles choses que l'on ait données à Montréal, et la foule devrait déborder après demain, au Majesty's, comme jeudi passé.

M. LE Dr GADBOIS

L'ANCIEN ECHEVIN DECLARE QU'IL NE SE REPRESENTERA PAS EN FEVRIER.

M. le Dr Gadbois a décliné hier soir, formellement la nouvelle annonce de sa candidature aux élections municipales. Il déclare qu'il n'a aucunement l'intention de se représenter.

LE TRESOR MUNICIPAL

IL EST SOUVENT EPUISE, ET LES AMELIORATIONS MEME URGENTES DOIVENT ETRE RETARDEES.

Plusieurs échevins, dont M. E. Lavivière, se sont plaint amèrement, lundi de l'état épouvantable de certaines rues de leur quartier et ont demandé instamment aux Commissaires de voir à améliorer le plus promptement possible ces rues, d'y faire construire des trottoirs en bois, placarder le nom de la rue aux intersections ainsi que d'y faire poser des numéros.

Le Commissaire Lachapelle a répondu à cette juste demande qui se renouvelle généralement à chaque assemblée du conseil, que c'est le contrôleur qui détient l'argent du trésor municipal que quand il en a, c'est avec plaisir qu'on en accorde pour pourvoir aux besoins les plus urgents, mais que lors même qu'on plaiderait tous les jours, il est impossible de faire mieux, ce trésor étant épuisé et souvent épuisé.

IL NEIGE ! IL NEIGE !

TEL A ETE LE CRI QU'ON ENTENDAIT, HIER SOIR, A LA SORTIE DES THEATRES. — IL A FAIT UNE PETITE TEMPETE.

Tous ceux qui, hier soir, entraient au théâtre, ou en visite par un beau temps, n'ont pu s'empêcher de crier leur étonnement quand, à onze heures, ils constatèrent les mauvais temps qu'il faisait.

En effet, hier soir, 14 novembre, nous avons eu la première tempête de neige de la saison hivernale 1911-1912.

Très aqueuse cette neige ne peut rester; elle nous vaudra des rues et des trottoirs impassables. Vers minuit, elle tombait dru, poussée par un vent assez violent, secouant la ville d'un blanc inégal.

L'année 1910 la première neige tomba le 10 novembre.

En cette année 1911 elle a fait sa première apparition, mais insignifiante apparition, le 30 octobre.

La gelée dure, consistante, au sol s'est faite sentir le même jour des deux années, 1910 et 1911, c'est-à-dire le 20 octobre dernier.

Obstruction des rues L'échevin Garceau voudrait empêcher celles de certaines rues d'Hochelegas.

L'échevin Garceau a prié hier les commissaires de bien vouloir prendre les moyens nécessaires pour empêcher la compagnie du chemin de fer du Grand Nord de laisser stationner ses chars de marchandises sur les rues qu'elle traverse, dans le quartier Hochelegas, notamment les rues Aylwin et Joliette.

Brefs de prohibition contre le recorder

JAMES M. PARKER, DU CAFE PARISIEN, ET JOHN HOWARD DEMANDENT DE FAIRE CASSER UN JUGEMENT DU RECORDER WEIR QUI LES A CONDAMNES POUR INFRACTION A LA LOI DES LICENCES.

Deux brefs de prohibition ont été pris, hier, contre la cour du Recorder et le recorder Weir, l'un par M. James M. Parker, hôtelier, propriétaire du Café Parisien, et l'autre par Dame Marie Ursula B. Théoret, épouse séparée de biens de John Howard.

M. Parker allégué que, au vers le 3 octobre 1911, on lui intenta une poursuite pour avoir enfreint la loi des Licences de la Province de Québec, en vendant des liqueurs enivrantes après 11 h. p.m., le 30 avril, 1911; il fut sommé de comparaître devant la cour du recorder; il plaida non coupable à l'accusation; le procès fut remis au 7 puis au 13, puis au 18 octobre. La cause fut prise ce jour-là en délibéré, sans qu'il y eût de jour fixé pour le jugement. Ce dernier fut rendu le 6 novembre et le requérant fut condamné à \$30.00 d'amende et les frais.

Le recorder a admis qu'il n'avait été servi de liqueurs qu'à des gens qui n'étaient pas des voyageurs descendus à l'hôtel, mais seulement des traités d'occasion.

Le requérant prétend qu'il n'y a pas eu infraction à la loi des licences et que le recorder n'avait pas juridiction pour entendre la cause et condamner le requérant; que la condamnation repose sur une interprétation arbitraire, illégale et injustifiable de la loi; que la condamnation est absolument illégale et en contradiction avec la loi des licences.

Qu'en interprétant fausement et illégalement la loi et en se trompant sur la nature des pensionnaires bona fide, le recorder s'assume une juridiction qu'il n'avait pas.

Qu'il n'avait pas de juridiction pour rendre le jugement le 6 novembre, attendu qu'il n'y avait pas eu de jour fixé pour ce faire.

Que la condamnation a causé de graves dommages au requérant.

Les allégués de Mme Howard sont les mêmes, la seule différence c'est qu'elle a été condamnée pour avoir vendu des liqueurs le samedi 26 août après sept heures du soir.

Les brefs seront plaidés ce matin. MM. Desaulles et Garneau agissent pour M. Parker, et MM. Greenshield et Languedoc pour Mme Howard.

Si vous comparez la grandeur et la force des nouveaux Jackson avec la grandeur et la force des autres voitures du même prix, vous devez constater que les Jackson offrent la meilleure valeur.

Les fabricants d'automobiles s'efforcent, comme ils l'ont toujours fait, de donner le plus de valeur pour l'argent.

Nous croyons que le Jackson est allé beaucoup plus loin dans cette direction que tout autre des contemporains.

Nous laissons cette opinion des points mêmes que nous avons demandés de comparer la grandeur, la force et le prix.

Oh trouveriez-vous une machine de 30 chevaux, empattement de 110-pouces, et roues de 32-pouces, pour \$1100?

Oh une autre de 40 chevaux, empattement de 118-pouces, pneus de 34 x 4-pouces et équipement complet pour \$1500?

Oh une de 50 chevaux, empattement de 124-pouces, roues de 30-pouces et jantes démontables pour \$1800?

Ajoutez ces faits à la renommée de dix ans de Jackson et nous croyons que vous conviendrez avec nous que les Jackson sont de meilleure valeur que tout autre offert à ce prix.

Nous n'aitons pas d'erreur et n'achetons pas en aveugle; examinez les automobiles Jackson avant de faire votre choix.



Modèle "42" - Cinq-passagers; 40 H. P.; empattement de 118-pouces; ressort démontables; à l'avant et à l'arrière; pneus de 34 x 4 p., incluant équipement complet de la capote, coup-vent, réservoir à gaz, etc., - \$1,500.

Si vous comparez la grandeur et la force des nouveaux Jackson avec la grandeur et la force des autres voitures du même prix, vous devez constater que les Jackson offrent la meilleure valeur.

Les fabricants d'automobiles s'efforcent, comme ils l'ont toujours fait, de donner le plus de valeur pour l'argent.

Nous croyons que le Jackson est allé beaucoup plus loin dans cette direction que tout autre des contemporains.

Nous laissons cette opinion des points mêmes que nous avons demandés de comparer la grandeur, la force et le prix.

Oh trouveriez-vous une machine de 30 chevaux, empattement de 110-pouces, et roues de 32-pouces, pour \$1100?

Oh une autre de 40 chevaux, empattement de 118-pouces, pneus de 34 x 4-pouces et équipement complet pour \$1500?

Oh une de 50 chevaux, empattement de 124-pouces, roues de 30-pouces et jantes démontables pour \$1800?

Ajoutez ces faits à la renommée de dix ans de Jackson et nous croyons que vous conviendrez avec nous que les Jackson sont de meilleure valeur que tout autre offert à ce prix.

Nous n'aitons pas d'erreur et n'achetons pas en aveugle; examinez les automobiles Jackson avant de faire votre choix.

ROBERT & ROBERT 73 RUE SAINT-DENIS. SEULS DISTRIBUTEURS POUR LA PROVINCE DE QUEBEC.

L'épargne du sou

M. J. N. PERREAULT, DIRECTEUR GENERAL DES ECOLES, SOUMET A LA COMMISSION SCOLAIRE UN RAPPORT DEMONTRANT QU'EN DEUX MOIS 4,700 ECOLIERS ONT EPARGNE \$2296.20.

Comme le "Canada" l'annonçait il y a quelques jours les écoles d'écoliers dans les collèges de Montréal ont eu un succès qui a dépassé les prévisions les plus optimistes. Voici d'ailleurs ce que M. J. N. Perreault, écrivait hier à la Commission Scolaire sur ce sujet:

A Messieurs les Commissaires d'écoles, Messieurs, J'ai l'honneur de vous soumettre le rapport suivant sur le fonctionnement de la Caisse d'économie scolaire durant les mois de septembre et d'octobre derniers:

4,700 élèves, sur une inscription de 20,818 ont fait des versements dans la caisse d'économie scolaire. Le montant de ces versements se chiffre à \$2296.20. La somme remise aux élèves sous forme de livrets authentiques de la Banque d'Épargne de la Cité et du District de Montréal, est de \$1191.61; puis \$18.37 ont été directement remboursés, en espèces, aux élèves par les professeurs. La balance actuelle, en main et en banque, est de \$1,086.22.

Je regrette que dans certaines écoles on ait négligé d'établir cette caisse d'économie recommandée par la Commission.

Le tableau ci-annexé fait connaître, pour chaque école, le mouvement des opérations des Caisse d'Épargne. Respectueusement soumis, J. N. PERREAULT, Directeur général.

RAPPORTS DE SEPTEMBRE ET OCTOBRE REUNIS.

Table with columns: Noms des écoles, Nombre d'élèves, Nombre des dépositaires, Montants pots., Retraits par livrets de banque remis aux élèves, Retraits pour au-tres fins et en banque, Balance en main et en banque.

ECOLE SUBVENTIONNEES.

Table with columns: Ecole, Nombre d'élèves, Montant de la subvention.

Melle Viger... 238 120 33.51 5.00 21.51 24.51

Asile Bethléem... 60 49 22.85 2.18 20.67

Ecole Italienne... 150 La Caisse n'y est pas établie.

Inst. des Aveugles... 60 Ce sont des pensionnaires.

Ecole St-Vinc. de Paul... 101 La Caisse n'y est établie que depuis quelques jours.

Un siège pour l'hon. M. Graham

LE DEPUTE DE SOUTH-RENFREW SE DESISTE EN SA FAVEUR, ET IL SERA PROBABLEMENT ELU PAR ACCLAMATION.

Renfrew, 14. — L'association libérale de South Renfrew à sa réunion d'aujourd'hui, a adopté une résolution permettant à M. Low, député, de se désister en faveur de l'hon. M. George Graham, ce ministre a décliné l'invitation au comité exécutif de faire les démarches nécessaires pour que le nouveau candidat soit élu par acclamation.

La commission scolaire

ELLE SE DECLARE FAVORABLE A L'ENSEIGNEMENT DE LA CULTURE PHYSIQUE POUR LES FILLES. — ON RETARDE A L'ANNEE PROCHAINE LA VENTE DES DEBENTURES.

Il y a eu, hier soir, une assemblée de la Commission Scolaire Catholique.

M. le Chanoine Roy président; les Commissaires Lapointe, Giroux, Lavalée, McLaughlin, Descaire, Chanoine O'Meara et l'abbé Corbell étaient présents.

Le comité des écoles fait rapport qu'il est en faveur de l'enseignement de la culture physique dans les écoles de filles; le cours sera donné par les institutrices durant les heures de classes.

Le comité des finances fait rapport que la vente des débetures doit être ajournée à l'année prochaine. Il recommande aussi une dépense de \$1,000 pour l'impression d'une nouvelle notice sur les écoles.

Le rapport Barlow

LES COMMISSAIRES EN EXIGENT LA PRODUCTION POUR LA PRESENTER A LA PROCHAINE REUNION DU CONSEIL.

Les commissaires ont décidé d'écrire à M. Barlow, pour qu'il produise son rapport sur la question des tramways avant lundi, de telle façon que ce rapport soit présenté à la prochaine séance du conseil.

Le cours de sauvetage

Il commencera sous peu sous les ordres du capitaine Landriault.

Le Cap. Landriault, instructeur de la police, suit actuellement un cours de sauvetage à la "Royal Life Saving Society". Aussitôt qu'il aura obtenu son brevet, le cap. Landriault commencera à faire bénéficier les officiers de la police et les constables, de l'expérience qu'il a acquise en matière de sauvetage.

Pour vol à l'étalage

Deux individus sont arrêtés après une chasse à l'homme.

Les constables Cléroux et Paquette du No 12 ont opéré hier l'arrestation de deux voleurs à l'étalage après une course échevelée sur les rues Rachel, Marianne et Hôtel de Ville.

Arrêtés et menés au poste No 12 les deux hommes ont donné leurs noms John et Joseph Foley.

Il avaient dérobé à la devanture de M. Girard, marchand, rue Saint-Laurent, deux paires de chaussures, que l'on a retrouvé en leur possession.

La conflagration du quartier Laurier

Le chef Tremblay a soumis aux Commissaires, un long rapport, très détaillé, sur l'incendie qui a ravagé, dans la nuit du 29 au 30 octobre dernier plusieurs propriétés à l'angle de la rue Drolet et de l'Avenue Laurier, dans le quartier Laurier.

Dans la lettre qui accompagne ce rapport, le chef Tremblay dit que cet incendie s'est déclaré à un moment où l'eau manquait dans les quartiers du nord de la ville, qui sont alimentés par la Compagnie M. W. & P., et que ce n'est que 45 minutes d'attente, après la découverte de l'incendie, qu'on a eu une pression d'eau suffisante pour faire un travail effectif.

Avec une pression de 20 livres au pouce carré, les pompiers auraient certainement réussi à éteindre le feu en tout au moins l'auraient localisé.

Nomination d'aide experts

MM. J. V. Lafont et J. F. Girard ont été nommés aide-experts du département des réclamations avec un salaire de \$1,200.

Nos étoffes sont supérieures; notre personnel de première classe. Vous aurez entière satisfaction chez L. C. de Tonnancour, 61 Notre-Dame Est.

193-B-De

GENDREAU & GENDREAU

117 ST-DENIS, COIN D'HOCHÉLAGAS. Tél. Bell Est 3916. Dr. J.G. A. GENDREAU | Dr. CONRAD GENDREAU

Café Krausmann

80 RUE ST-JACQUES. Ouvert de 12 à 8 h. p.m. À la carte. LUNDI 8 h. p.m. SOUVENIR SUR LE POU. C. FISCHER, 609 RUE ONTARIO. Salle à dîner spéciale au deuxième étage pour dîners et réceptions.

THE ARBOUR HOTEL COMPANY LIMITED

JOHNNY BERTRAND, Gérant. Liqueurs et Cigares de 1er choix, 185 1, 187 Boulevard St-Laurent. Tél. Bell Est 480, Montréal.

AVEZ-VOUS DES SAPHO LES DETRUIRA

ETABLIS EN 1885 A. JETTE & CIE Courtiers et experts en propriétés, Argent à prêter sur titre et sans hypothèque. Propriétés et terrains à vendre. Collections. Achats de Crânes. Avances d'Argent sur Liste de Crédits. 609 RUE ONTARIO. 1810 EST, Coin Beaudry, Montréal. Téléphone Bell Est 1783.